

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Les salaires et la stabilité monétaire. par Maurice Ansiaux. — La situation économique de la Belgique (Octobre-Novembre 1931). — Chronique : La mécanisation de l'agriculture aux Etats-Unis et le remaniement de la main-d'œuvre agricole. Le trafic du Canal de Suez pendant les trois premiers trimestres de 1931. L'accord international des porcelaines. Le protectionnisme anglais et l'installation d'usines étrangères en Grande-Bretagne. — Statistiques.

LES SALAIRES ET LA STABILITÉ MONÉTAIRE

par Maurice Ansiaux

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

Tout se tient dans l'organisme économique, mais la faculté de réadaptation des différentes parties de cet organisme aux altérations qui se produisent en son sein est plus ou moins imparfaite en ce sens du moins que la rapidité des redressements nécessaires n'est pas toujours très grande. A cet égard, il est intéressant de consulter une publication récente de la Société des Nations qui est consacrée à l'étude de la dépression mondiale actuelle; œuvre collective, elle a été dirigée par l'économiste suédois Ohlin (1). On y trouvera une analyse, qui mérite une attention particulière, sur la « rigidité du système économique dans ses rapports avec la dépression ». Les éléments rigides mis en relief par cette analyse sont multiples. Du nombre sont « certains salaires ». Mais il y a beaucoup d'autres facteurs dénués de souplesse. Et surtout, il est permis de se demander si une rigidité de même nature ne se manifeste pas au cours de l'essor tendant à le prolonger comme elle tend à prolonger la dépression. Pareille lenteur ou même insuffisance de réadaptation ne se constate pas seulement au cours des cycles économiques. On l'enregistre également dans les périodes d'instabilité monétaire sans distinguer si la monnaie hausse ou baisse de valeur. Et c'est cette question — qui reprend malheureusement un certain intérêt d'actualité depuis la défaillance de la livre sterling et de ses satellites — que nous voudrions examiner aujourd'hui.

* * *

Il semble que l'on puisse poser en règle que les salariés perdent aussi bien en cas de hausse que de baisse du pouvoir d'achat de l'étalon monétaire. En revanche, ils gagnent ou tendent à gagner en cas de stabilité de ce pouvoir d'achat. Ces deux propositions vont être successivement examinées.

La première embrasse les deux cas opposés de variations de valeur de la monnaie. Voici d'abord celui de la hausse, de la revalorisation. Au premier abord, l'ouvrier paraît bénéficier de toute amélioration de la puissance acquisitive de son salaire. Et il en est ainsi pendant un certain temps, car le rajustement du salaire à la valeur accrue de la monnaie est loin d'être immédiat. Ricardo en avait déjà fait la remarque au lendemain du rétablissement de la paix après les guerres napoléoniennes. Mais le gain n'est effectivement réalisé que par les ouvriers qui conservent leur emploi et encore sous la condition expresse que les prix de détail baissent, ce qui est rare. Si bien que les salariés se voient coincés entre la demande de travail qui diminue et le coût de la vie qui ne diminue pas. Résultat : extension rapide du chômage, plus tard baisse des salaires. Pourquoi cependant y a-t-il dans ce cas contraction de la demande de main-d'œuvre ? C'est aisé à comprendre. Les salaires nominaux n'ont point varié alors que la monnaie augmentait de valeur ; mais les industriels, eux, ont dû abaisser leurs prix de vente. En conséquence le coût de la main-d'œuvre devient trop onéreux. Tout se passe comme si le taux des salaires en argent avait monté, les prix de vente des produits étant demeurés les mêmes. Aussi, ceux

(1) « Le cours et les phases de la dépression économique mondiale », Secrétariat de la S. D. N., Genève, 1931, voir pp. 295-307

d'entre ces industriels dont la situation est le moins favorable cessent leur production, les autres la réduisent. De là, pour commencer, fléchissement de la demande de bras. Les ouvriers résistent cependant à la réduction des salaires à cause de la « rigidité » des prix de détail. Le malaise qui règne sur le marché du travail peut donc durer un certain temps. Au surplus, qu'une assurance-chômage trop généreuse puisse retarder la réadaptation, cela n'est pas douteux. Toutefois n'oublions pas qu'il ne s'agit pas en l'espèce d'une cause de crise, mais simplement d'une réaction défensive trop énergique de la démocratie ouvrière. L'origine du mal n'est pas le secours-chômage; elle réside dans la revalorisation monétaire.

Quoi qu'il en soit, cette revalorisation est somme toute nuisible à la classe ouvrière prise dans son ensemble. Le défaut de souplesse des prix de détail — au moins de la plupart d'entre eux — entraîne la rigidité des salaires nominaux. Les salaires réels des ouvriers qui restent à l'ouvrage n'y gagnent que par exception. L'extension du chômage, par contre, est une plaie pour un nombre grandissant de salariés.

* * *

Dans l'hypothèse opposée, c'est-à-dire lorsque la monnaie se déprécie, la lenteur de la réadaptation des salaires réels est un fléau pour les travailleurs, surtout si la baisse se précipite. C'est ainsi qu'en 1923, les ouvriers allemands ont pâti de la chute verticale du mark-papier. On représente, il est vrai, que la baisse des salaires aura pour contre-partie l'extinction du chômage. La demande des bras se développera. Les entreprises, celles surtout qui se consacrent à l'exportation, étendront leurs affaires grâce à la prime résultant de la hausse des devises étrangères. Cette conséquence n'est assurément point mathématique; elle ne saurait l'être sinon la prime d'exportation serait annulée.

Les prix de vente monteraient grâce à la hausse des devises étrangères, mais, un peu plus tard, les prix reviennent s'aggraveraient dans la même mesure par suite du relèvement exactement compensateur des salaires. Cela étant, il est inévitable que la production perde le stimulant qu'elle devait à la dépréciation monétaire et qu'une crise de surproduction se déclare : on en devine les conséquences. En réalité, la prime d'exportation résultant d'un change qui se déprécie a sa source véritable dans la réduction des dettes et des salaires.

La conclusion de ce qui précède s'impose : c'est que toute dépréciation monétaire s'accompagne d'une baisse des salaires (1). Les salaires subissent le contre-coup de la chute de la monnaie durant la phase d'instabilité et un certain temps encore après la consolidation — par dévaluation — de la perte éprouvée. Si la dépréciation monétaire est violente, les salaires nominaux se relèvent sans doute. Lorsque le mark-papier

(1) Comme d'ailleurs d'une spoliation des créanciers. Ceux-ci n'ont même pas la perspective d'une compensation, fût-elle partielle. Nous devons reconnaître que leur situation est encore pire que celle de salariés. Mais les uns et les autres sont victimes d'une injustice.

s'effondrait, il a bien fallu augmenter à plus d'une reprise le taux des salaires sinon la rémunération effective du travail fût devenue microscopique. Mais ces rajustements, si rapides fussent-ils, demeuraient insuffisants et il s'ensuivit, pour la classe ouvrière allemande, une période de misère intense. En 1924, après le rétablissement du mark-or, le taux du salaire restait inférieur d'environ 30 p. c. à ce qu'il avait été avant la guerre.

Il convient de rappeler tous ces faits parce qu'ils montrent à l'évidence qu'un fléchissement nouveau — qui paraît improbable — des monnaies d'Europe occidentale pourrait bien avoir pour effet d'atténuer momentanément le chômage, mais entraînerait sûrement une baisse du standard d'existence des salariés. Faisons observer, du reste, que l'industrie n'en retirerait que des profits illusoire. La concurrence internationale ne peut que s'exacerber sous l'influence d'aiguillons aussi artificiels que la diminution de valeur de la monnaie. À la rigueur, un pays pratiquant isolément cette détestable politique y trouverait quelques avantages, chèrement payés d'ailleurs par le renchérissement des importations, matières premières comprises, et par l'aggravation des dettes extérieures. Mais si plusieurs pays adoptent simultanément cet expédient, il n'en peut résulter que désordres et mécomptes. Ne nous enfonçons pas dans cette voie mauvaise. Cherchons à échapper à l'étreinte d'une crise certes redoutable en recourant à la solidarité internationale, en ébauchant des arrangements d'abord limités et même timides, mais de plus en plus larges et hardis ensuite. Le protectionnisme allant jusqu'à la prohibition est déjà une folie dangereuse. La dépréciation intentionnelle des monnaies serait le suicide du régime.

* * *

Il apparaît clairement que les ouvriers manuels et tous les autres salariés ne peuvent que souffrir des altérations que l'on ferait subir au pouvoir acquisitif de l'étalon monétaire. Les souffrances seraient de nature différente dans le cas de la hausse et dans celui de la baisse, mais tout compte fait, le bilan de la classe ouvrière considérée en bloc doit forcément se solder dans les deux cas par un excédent considérable des pertes sur les gains.

Reste à examiner maintenant notre seconde proposition suivant laquelle les salariés gagnent ou tendent à gagner dans l'hypothèse de la stabilité monétaire.

Nous venons de parler d'hypothèse. Il s'agit en réalité d'une vérité d'expérience. Les principales monnaies européennes, en particulier la livre sterling et le franc, sont restées stables en valeur depuis 1815 ou 1820 jusqu'en 1914. Or, pendant cette période séculaire, les salaires ont monté dans des proportions dont on ne peut méconnaître l'importance.

Le fait de cette hausse prolongée est si connu qu'il serait superflu d'en démontrer la réalité. Qu'il nous suffise de rappeler que, selon l'éminent statisticien Bowley, si l'on représente par 100 p. c. le niveau moyen des salaires au cours de la décennie 1890 à 1900 et

que de période décennale en période décennale, on remonte jusqu'aux années 1820 à 1830, le niveau moyen des salaires n'était alors que de 65 p. c. de celui de 1890 à 1900. D'après le savant économiste français Charles Gide, le salaire moyen des ouvriers français représenté par 100 en 1806, passe à 112 en 1840, à 163 en 1870, à 215 en 1900. M. Aftalion enregistre encore une hausse de 10 p. c. en 1910 (1).

Ces données ne sont peut-être qu'estimations approximatives. Telles quelles, on ne peut néanmoins leur refuser une force probante largement suffisante. Mais une autre objection va se dresser contre l'argument que nous avons fondé sur elles. Sans doute, les étalons monétaires comme la livre et le franc ont pendant cette longue période séculaire représenté respectivement un poids constant d'or fin, mais le pouvoir d'achat de l'or a subi des variations assez sensibles qui sont mesurées par les fluctuations en sens inverses, du niveau général des prix. Cette constatation, elle aussi, est irrécusable. Seulement, elle ne contredit pas nos assertions, tout au plus nous donne-t-elle l'occasion de les mettre au point. La valeur de l'or a augmenté, au XIX^e siècle, au cours de deux phases prolongées de baisse : 1820-1850, 1875-1896. Précisément, Bowley enregistre deux fléchissements légers du taux des salaires de 1820 à 1850 et de 1880 à 1895 (2). Un certain décalage se discerne et dans l'apparition de la baisse des salaires et dans leur redressement ultérieur (c'est-à-dire quand l'or recommence à fléchir).

Il convient d'ailleurs de s'enquérir des mouvements du salaire réel. A cet égard, M. Aftalion, nous a apporté d'instructives précisions :

« En France, écrit-il, entre 1850 et 1880, le salaire en argent a grandi de 60 p. c.... Mais le coût de la vie s'est accru de 29 p. c. La hausse du salaire réel n'a été que de 25 p. c. Durant le dernier quart du XIX^e siècle, ce fut une période de profonde dépression des prix.... C'est durant cette période que le salaire réel a le plus considérablement progressé. Le salaire en argent s'est accru, pourtant, de façon moins accentuée que pendant la période précédente.... Durant les dernières années du XIX^e siècle, c'est à nouveau une période de prix élevés.... La hausse du salaire réel paraît depuis une dizaine d'années à peu près arrêtée ou très ralentie (3). » Il est permis d'inférer des observations qui viennent d'être citées que le mouvement ascensionnel des salaires réels, c'est-à-dire du bien-être ouvrier, a été régulier, que cependant la régularité en a été quelque peu troublée par la hausse et la baisse successives de la valeur de l'or. Mais on se hâtera d'ajouter que les variations dont il s'agit ne sont pas comparables à celles que subit d'ordinaire le papier-monnaie inconvertible ou que représenterait une opération chirurgicale retranchant aux unités monétaires existantes un cinquième ou un quart de leur poids d'or. La per-

(1) Cfr. notre « Traité d'économie politique », tome II, 2^e édition, pp. 573 et 583-584.

(2) Cfr. pour la France, SIMIAND, « Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie », Paris, 1931, tome I, pp. 530-531.

(3) Cfr. AFTALION, « Le salaire réel et sa nouvelle orientation », Revue d'économie politique, Paris, septembre-octobre 1912, pp. 548-549.

turbation des prix et des salaires serait en pareil cas d'un ordre de grandeur singulièrement plus élevé.

* * *

Ne dissimulons pas qu'une critique plus subtile et plus pénétrante peut être dirigée contre la proposition suivant laquelle la stabilité de valeur de l'or est favorable à la hausse du salaire réel.

Premièrement, il est hors de doute que pareille stabilité ne suffit pas, à elle seule, à faire hausser les salaires, fût-ce d'une manière insensible. Pourquoi, en effet? La seule conclusion rationnelle à tirer d'un état statique — celui qui existerait si toutes choses étaient égales — c'est que les salaires doivent demeurer constants.

C'est toutefois une supposition purement théorique et gratuite que toutes choses soient égales. Cette supposition convient à merveille à l'étude abstraite des problèmes d'équilibre économique. Par contre, la réalité est essentiellement mouvante. Et la réalité normale, le dynamisme typique, celui que la science doit considérer avant tout, offre de toute évidence un caractère progressif. Progressif le mouvement normal de la population. Progressif surtout, le mouvement normal de l'accumulation de la richesse par l'action de l'épargne. Nous partons ici, cela va sans dire, de la conception d'une normalité particulière : celle qui caractérise le régime de liberté, de propriété privée, de sécurité des personnes et des choses. Or, il paraît bien résulter des données fondamentales du dynamisme de ce régime que les salaires réels ne sont nullement condamnés à l'immutabilité et que l'enrichissement général doit en quelque mesure profiter aux salariés, si même n'augmente pas, si même se réduit leur part proportionnelle du produit global. Il n'en serait autrement qu'en cas de spoliation, et précisément à cet égard les manipulations monétaires aboutissent à dépouiller les humbles au profit non de tous les riches indistinctement, mais de certains personnages sans scrupules qui amassent une fortune à la faveur du trouble général des valeurs. A l'époque de la guerre de l'Indépendance des Américains du Nord, une personnalité marquante, Webster, déclarait que « le papier-monnaie est la plus efficace des institutions pour fertiliser les champs du riche à l'aide de la sueur du front du pauvre (1). »

Si l'on fait abstraction de cette anomalie qu'est le papier-monnaie, que sont d'une manière générale les désordres monétaires, il paraît donc vrai que le dynamisme normal inhérent au régime économique est favorable à un certain accroissement des salaires réels. Au XIX^e siècle, sans doute, cet accroissement a été accentué grâce aux progrès techniques qui ont laissé une marge appréciable à cet effet et ont poussé à la baisse générale des prix dont le salarié a profité comme tout le monde. L'invention des machines a été un fait historique, accidentel et non normal. On ne peut le nier. Seulement il s'est associé de façon si intime à l'évolution économique de notre temps que l'on est autorisé à en préjuger, sinon la perpétuité, du moins un prolongement de sérieuse durée et sans limite

(1) WALKER, « Money », p. 383.

rapprochée. Dans ces conditions, la proposition en discussion n'est-elle pas en droit de s'appuyer sur un facteur offrant un tel degré de permanence ?

* * *

Voici cependant la véritable objection à rencontrer. L'alternance cyclique, la succession de l'essor et de la dépression, l'antithèse de la crise et de la reprise ne constitue-t-elle pas la condition « sine qua non » du mouvement ascensionnel de longue durée des salaires ? Le schéma de ce mouvement, en effet, paraît bien être le suivant : hausse appréciable durant l'essor, stagnation ou recul peu prononcé durant la dépression, d'où profit net pour l'ouvrier. En termes encore plus précis, la hausse des salaires n'est-elle pas subordonnée à l'existence des périodes de prospérité ? Est-ce que, sans l'essor, le salaire pourrait sérieusement progresser ? Certes, il reperd une partie de son avance au cours de la dépression, il se peut même qu'il recule si la dépression est exceptionnellement opiniâtre, par contre les essors prolongés le favorisent à l'extrême.

Ces mouvements du salaire, et en particulier la hausse dont il bénéficie au cours de l'essor, ne sont possibles qu'à une condition : l'extension de la circulation fiduciaire. Si les banques ne fournissaient des fonds aux entreprises, celles-ci ne pourraient ni augmenter le nombre de leurs ouvriers ni les mieux payer. Sorte d'inflation du crédit à base métallique. Une déflation y succède au lendemain de la crise. Ainsi — et pour résumer la critique — il apparaît que la hausse des salaires, entre 1820 et 1914, s'est réalisée par une série de bonds en avant suivis de temps d'arrêt, même de légers reculs. Ces poussées de hausse eussent été impossibles en l'absence de dilatations correspondantes de la circulation et de hausse générales des prix équivalant à une certaine dépréciation du métal précieux garantissant cette circulation. Ne faut-il pas conclure de là que tout de même l'ascension séculaire de la rémunération du travail manuel, quelles qu'aient pu en être les causes techniques et psychologiques, a été fonction de l'inflation monétaire et de fléchissements — modérés et temporaires sans doute — de la puissance acquisitive de l'or et de l'argent ?

Cette thèse ingénieuse — que nous avons résumée aussi fidèlement que possible — n'est d'ailleurs que le corollaire d'une conception plus générale suivant laquelle le progrès économique ne s'accomplit que dans la fièvre, étant sous-entendu que la fièvre doit être alimentée par le crédit pour atteindre le degré d'ardeur nécessaire à son efficacité rénovatrice.

Il est assurément difficile de discuter sur un tel terrain. Opposer les négations aux affirmations serait chose assez vaine. Mais en concédant même qu'une certaine effervescence ait pu favoriser l'application généralisée de grandes inventions comme celle des chemins de fer ou de la production et de l'utilisa-

tion de la force motrice électrique, faut-il inférer de là que dans l'avenir les perfectionnements techniques devront encore, pour s'accomplir, emprunter cette méthode désordonnée ? N'est-il pas permis de penser, au contraire, qu'une rationalisation véritable, qu'un développement systématique, mesuré, froidement calculé sera désormais le procédé par excellence des transformations progressives de l'outillage de la production ? Et qu'à la frénésie spéculative se substitueront des mœurs nouvelles caractérisées par la prééminence du technicien sur le lanceur d'affaires ? Ne semble-t-il pas même que les convulsions économiques présentes, fruits d'une anarchie internationale de la production et surtout d'engouements irréflechis, doivent hâter l'avènement d'un régime plus rassis et plus calme, mieux organisé et mieux équilibré, dont les premiers linéaments s'esquissent à l'horizon ?

Quoi qu'il en soit, un fait est indéniable. C'est qu'il est absolument exagéré de prétendre que la hausse des salaires au XIX^e siècle et dans les premières années du XX^e ait été subordonnée à la dépréciation monétaire. L'argumentation que nous rappelions tout à l'heure est passablement sophistique. On ne voit pas bien, par exemple, pourquoi la dépression ne reprendrait pas au salarié tout ce qu'il a gagné durant l'essor. C'est, dira-t-on, à cause du progrès séculaire (1). Mais alors la thèse se trouve singulièrement compromise qui associait étroitement la hausse du salaire à l'inflation du crédit. On l'accorde en effet : la cause profonde n'est pas là. Ce n'est pas le « cycle », mais le « trend » qui consolide les conquêtes ouvrières. Or, voilà l'essentiel. Et il convient d'ajouter — ou plutôt de rappeler — que l'inflation à base métallique est fort éloignée de l'autre, celle qui a lieu lorsque cette base est supprimée. Il ne faudrait tout de même pas que les tribulations actuelles de l'économie anglaise brouillent toutes les notions théoriques. Certains économistes britanniques proposent assurément de substituer à la monnaie métallique une monnaie dirigée, affranchie de toute dépendance vis-à-vis de l'or. Toutes réserves faites sur les possibilités de réalisation pratique de pareil plan, il importe de souligner une chose décisive : c'est qu'une monnaie dirigée ne pourrait être un succès que si elle était absolument stable en valeur, c'est-à-dire fondée sur l'immuabilité du niveau général des prix. Du point de vue spécial des mouvements du salaire réel, cette monnaie dirigée serait donc plus rigide que la monnaie d'or elle-même. Cela signifie-t-il que le salaire réel perdrait du même coup toute chance de hausse ultérieure ? En présence de la marche en avant continue du perfectionnement de la technique, en présence de l'énergique persistance des aspirations ouvrières à l'amélioration de leur mode d'existence, nous prenons la liberté de n'en rien croire.

(1) Le « secular trend » des économistes américains.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(OCTOBRE-NOVEMBRE 1931)

Aperçu d'ensemble.

Nos deux dernières « chroniques » sur la situation économique de la Belgique enregistraient un certain tassement, une légère stabilisation de la situation industrielle de l'économie belge.

Nous faisons remarquer, le 25 octobre — et les analyses de l'Institut des Sciences Economiques de l'Université de Louvain renforçaient encore ce point de vue — que, pour certaines industries, la liquidation était assez avancée pour permettre une reprise.

Cette constatation ne pêchait pas par un optimisme inconsidéré, parce qu'elle s'entourait de nombreuses réserves : la Belgique, disions-nous, dont l'outillage postulé une exportation active et incessante, ne peut guère espérer le réveil de l'esprit d'entreprise dans un monde où les prix baissent, où le chômage est étendu, où le crédit est gelé dans de grandes nations et où, enfin, des stocks énormes de toutes sortes de marchandises existent, sans grand espoir d'en voir un écoulement rapide.

Nous faisons enfin remarquer que l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne, les pays scandinaves, etc., constituait un facteur défavorable de la situation mondiale.

Mais notre observation sur l'avancement de la liquidation de la crise en Belgique n'était pas sans portée, car elle indiquait que notre industrie pouvait résister et attendre : cela n'est point sans importance à l'heure actuelle, alors qu'en France, en Allemagne, en Autriche, en Scandinavie, on voit les banques et les entreprises industrielles suspendre leurs paiements, invoquer l'aide de l'Etat, amener celui-ci à s'endetter à leur place ou à reprendre leurs engagements. Partout, les banques sont ébranlées, sauf en Belgique, où leur consolidation se poursuit par des fusions, des spécialisations d'activité, le maintien d'une grande liquidité.

C'est dans des heures aussi difficiles que celles que nous vivons actuellement qu'apparaît l'utilité des banques centrales, et tout particulièrement dans leur rôle de réservoir de la circulation et du crédit.

Appuyée sur ses 12 milliards 800 millions d'or métallique, la position de la Banque Nationale de Belgique est extrêmement forte et c'est sur cette base solide que s'édifie la structure du crédit national, relativement peu engagé à l'étranger.

Il ne faut point exagérer à plaisir les difficultés financières de l'Etat. Nul doute que l'effort de redressement nécessaire sera fait sans tarder.

La Bourse aux valeurs mobilières continue à être le point le plus sombre du tableau. La dépréciation des titres dépasse toute prévision, tous les exemples connus, et elle est bien plus profonde à Bruxelles que sur les autres marchés encore libres, car nul ne peut dire ce que seraient les cours de la Bourse de Berlin, si cette dernière fonctionnait normalement.

Les cours actuels ne peuvent s'expliquer ni par l'anticipation des suspensions de dividende, ni par des craintes de faillites. Il est incontestable que la Bourse a fait dangereusement surévaluer la valeur des entreprises. Cependant, tout cela ne justifie pas l'effondrement actuel, qui dépasse les prévisions raisonnables.

Pendant la période de « boom », nous avons plusieurs fois signalé le danger que présentait l'accession de couches nouvelles d'épargnistes et de petits « investors » à un marché des valeurs mobilières démesurément élargi. Aujourd'hui que les réserves liquides de ces classes d'« investors » inexpérimentés ont été utilisées au maximum, que bien souvent ils sont exagérément engagés envers les banques, l'économie nationale et eux-mêmes réagissent trop violemment à la dépression.

* * *

Le chômage s'accroît à nouveau et il n'en pourrait être autrement, alors que le nationalisme économique ferme artificiellement nos meilleurs débouchés.

Déjà, des tenants éminents du libéralisme économique ont renié leurs convictions, désorientés par la profondeur de la crise ; déjà, des parlementaires représentant certaines fractions de l'opinion, ont ressuscité des projets d'union douanière qui ont toujours été vains.

On ne peut assez mettre en garde les uns et les autres. La Belgique n'a rien à gagner à devenir protectionniste ; elle n'a rien à gagner non plus à proposer à la légère des ententes inspirées par des circonstances graves mais passagères. Partisan déclaré des ententes douanières les plus larges, dont elle a pris l'initiative à Genève, la Belgique doit étudier les courants profonds de la vie économique et non ses remous ; consciente de son importance dans le commerce mondial, elle doit agir avec prudence en considérant que ce n'est pas au plus fort de la marée nationaliste qu'il convient de fixer son avenir.

**Marché de l'argent, commerce de Banque
et spéculation.**

LE CRÉDIT PUBLIC.

Depuis le mois de septembre, l'indice boursier de la dette belge directe et indirecte a fléchi de 126 à 112,

celui des emprunts des communes et provinces, de 131 à 120.

Le rendement réel des valeurs d'Etat s'est fortement relevé, comme conséquence de cette dépréciation, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous.

	Rente Belge 3 p. c. 2 ^e série net d'impôts		Restauration Nationale 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906 4 p. c. net d'impôts		Congo 1896 4 p. c. net d'impôts	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
1931 1 ^{er} décembre ..	63,25	4,74	85,—	5,38	92,—	6,39	70,90	5,64	65,—	6,15
11 décembre ...	60,—	5,—	78,—	6,41	85,50	6,88	64,—	6,25	62,—	6,45

	Intérieur à primes 1920 5 p. c. net d'impôts remboursable en 75 ans par 750 /500			Dommages de guerre 1922 5 p. c. net d'impôts remboursable en 90 ans par 300 francs ou avec lots			Dette belge 1925 5 p. c., impôt 2 p. c. remboursable en 20 ans à partir du 1-1-1935		
	Cours	Rendement eu égard au cours seulement	Rendement en tenant compte de la prime	Cours	Rendement eu égard au cours seulement	Rendement en tenant compte de la prime	Cours	Rendement eu égard au cours seulement	Rendement en tenant compte de la durée de l'emprunt
1931 1 ^{er} décembre	457,50	5,46	6,13	240,—	5,21	5,92	78,—	6,28	7,47
11 décembre	416,—	6,01	6,80	210,—	5,95	6,79	71,25	6,88	8,49

On est en droit de se demander, quelles causes ont provoqué la dépréciation des fonds d'Etat belges, au point de rendre plus difficile l'émission d'emprunts nouveaux.

Une des causes du fléchissement de ces rentes doit être recherchée dans la situation à l'étranger. Les emprunts belges avaient trouvé en Angleterre de nombreux et importants souscripteurs qui, en vue des bilans de fin d'année, liquident leurs fonds d'Etat belges et français pour faire rentrer dans leur trésorerie une quantité de livres supérieure de 25 à 30 p. c. à celle qu'ils auraient obtenue auparavant. Les Etats-Unis et la Suisse ont également renvoyé des dizaines de millions d'actions de chemins de fer, et la Hollande, des paquets d'emprunts intérieurs, surtout du type 1931. Il s'est d'ailleurs trouvé en bourse de Bruxelles des acheteurs qui ont pu soutenir, par leurs opérations, les cours de nos rentes.

Des opérations, en somme normales, prennent, vu la nervosité actuelle, un caractère extraordinaire et le marché traduit les exagérations de l'opinion publique.

Aussi le gouvernement a-t-il été amené à retarder le plus longtemps possible ses opérations financières, dans l'espoir que les rentrées d'impôts permettraient de faire face aux engagements jusqu'à un redressement du marché des capitaux.

Ces espoirs ont été déçus et le gouvernement devra, sans parler des compressions encore possibles, deman-

der à l'emprunt ou à l'impôt les ressources dont il a besoin. Vu les difficultés du moment, il a présenté aux Chambres deux projets de loi : le premier demande l'autorisation d'émettre pour un demi-milliard de Bons du Trésor remboursables en cinq ans au plus et exonérés d'impôt. Ces bons sont à valoir sur les autorisations d'emprunt que le gouvernement a reçues antérieurement au 31 décembre.

Le second projet de loi autorise le Gouvernement à mobiliser les bons de la Reichsbahn que l'Allemagne doit nous remettre en vertu des accords de Londres.

Nous allons en recevoir pour 331 millions. Ces bons sont gagés sur les chemins de fer d'Empire. Ils sont en outre garantis par le Reich. Ils sont amortissables en 10 ans à partir du 1^{er} juillet 1933 et, à partir de la même date, ils porteront intérêt à 3 p. c.

La valeur actuelle de ces bons est assez faible étant donné la situation de l'Allemagne.

Aussi, pour pouvoir les vendre, le Gouvernement belge s'engage-t-il à fournir sa propre garantie pour l'intérêt et le remboursement. De plus, il devra payer de ses propres deniers les intérêts à courir jusqu'au 1^{er} juillet 1933 et, après cette date, les 3 p. c. promis par l'Allemagne et le taux qu'il devra lui-même offrir.

L'opinion publique s'est montrée assez alarmée de ce recours aux bons du Trésor. Réduit au chiffre modéré prévu dans le projet de loi, le recours à cet instrument de trésorerie n'a rien qui justifie ces alarmes. La situa-

tion ne se présente plus sous les mêmes aspects qu'en 1925-1926 où la question monétaire était en jeu.

Aux difficultés des finances de l'Etat s'ajoutent, nous l'avons dit, celles des communes. On sait que, dans la grande majorité des cas, les opérations financières de celles-ci sont réalisées en Belgique par un organisme *sui generis* : le Crédit Communal de Belgique.

A la demande du gouvernement, le Crédit Communal a adressé aux communes une circulaire les mettant en garde contre le recours excessif au crédit.

« Par sa circulaire du 20 octobre 1931, le Premier Ministre indique les conditions nouvelles qui devront être désormais réunies pour obtenir l'approbation des demandes d'emprunts provinciaux et communaux, ainsi que pour la mise à exécution ou l'adjudication de travaux d'utilité publique.

» L'aggravation de la crise économique et l'intérêt supérieur du pays justifient largement ces conditions restrictives édictées pour les nouveaux appels au crédit.

» D'autre part, la situation actuelle du marché des fonds publics, temporairement atteint par la crise financière, ne permet plus à notre société de se procurer en ce moment des fonds en quantité suffisante par l'émission de ses obligations.

» Notre conseil d'administration se voit ainsi dans l'obligation d'arrêter, *jusqu'à nouvel avis*, les mesures suivantes :

» 1. La liquidation des emprunts accordés sous forme de participation à notre prochaine émission d'obligations n'aura lieu que suivant les possibilités financières de notre société;

» 2. La même réserve de liquidation sera appliquée pour tous les emprunts à court terme, comprenant notamment l'escompte des subsides promis par les pouvoirs supérieurs;

» 3. Le service des ouvertures de crédit continuera à fonctionner dans la mesure de la rentrée des impôts cédulaires;

» Nos avis d'admission, libellés *sous réserve de nos disponibilités*, ne constituent pas pour notre société un engagement ferme de liquider les emprunts consentis. Cependant, un engagement ferme pourra éventuellement être pris par nous ultérieurement, à la demande des autorités supérieures appelées à statuer sur l'approbation des emprunts sollicités. »

Cette circulaire a causé une certaine émotion, surtout dans les communes industrielles, où le chômage est étendu et où les administrations communales ont reçu des avances des syndicats ouvriers, pour le paiement des allocations aux salariés sans travail. Un journal politique a publié le chiffre de 40 millions, comme étant le montant de ces avances (1).

Cependant, l'expérience semble montrer que le gouvernement et le Crédit Communal s'efforcent de satisfaire aux besoins des communes. Le gouvernement a

(1) Voici quelques exemples de ces avances : Centrale des Tabacs, 361.000 francs; Centrale des Cuirs, 782.000 francs; Centrale des Transports, 3.282.000 francs; Centrale des Diamants, 4.932.000 francs; Centrale des Métallurgistes, 10.103.000 francs; Centrale du Bâtiment, 8.600.000 francs; Centrale des Textiles, 7.000.000 francs. (« Peuple », 18 décembre 1931.)

mis à la disposition du Crédit Communal une somme de cent millions, à valoir sur les sommes que cette institution avait avancées aux pouvoirs locaux pour compte de l'Etat. D'autre part, la perception régulière des impôts communaux permet de croire que les administrations locales se trouveront en situation de pouvoir solliciter l'aide du Crédit Communal.

La province de Liège, par arrêté royal du 17 octobre, a été autorisée à conclure avec le Crédit Communal un emprunt à court terme de 6,5 millions, destiné à parfaire la couverture des diverses dépenses résultant du chômage involontaire.

Parmi les autres emprunts publics, signalons encore les suivants : le Conseil d'administration de la Société Nationale des Chemins de fer Belges a décidé de demander aux Chambres législatives l'autorisation d'emprunter une somme nette de 800 millions de francs.

L'emprunt sollicité par les Chemins de fer belges serait émis en plusieurs tranches, au fur et à mesure des besoins, après accord avec le ministre des Finances et quand les circonstances seront favorables aux émissions.

Le Conseil d'administration a arrêté également le programme des dépenses de renouvellement des voies et du matériel pour l'exercice 1932. L'exécution de ce programme coûtera 282 millions de francs, dont 242 millions pour les matières et le matériel à fournir par l'industrie privée, et 40 millions pour les salaires d'ouvriers à recruter pendant la bonne saison.

L'Association Intercommunale d'Électricité du Sud du Hainaut a été autorisée à conclure un emprunt de consolidation de près de 9 millions de francs et la province de Luxembourg, un emprunt de 5 millions, destiné à l'achèvement des travaux d'électrification de la province.

Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg a émis, fin novembre, un emprunt 6 p. c., d'un montant nominal de 15 millions de francs, à 97 p. c., au profit du Service des logements industriels.

* * *

Un arrêté royal autorise la Banque du Congo Belge à posséder pour son propre compte des rentes belges ou congolaises, émises, antérieurement au 1^{er} septembre 1931, sur des marchés étrangers et en monnaies étrangères, dans les limites que tracera le ministre des Colonies, en complément des dispositions de l'article 4 de la convention du 10 octobre 1927.

LES BANQUES.

La situation mondiale extrêmement tendue oblige les banques belges à une grande prudence, bien que, contrairement à ce que l'on a écrit à l'étranger, elles ne soient engagées en Allemagne que pour des montants très modérés.

La politique de grande prudence des banques belges, si justifiée qu'elle soit, heurte bien des intérêts, et les restrictions de crédit soulèvent des protestations usuelles en pareil cas.

De même, la dépréciation continue des cours de Bourse, réduisant la valeur des gages, place les banques devant un dilemme : ou bien, techniquement parlant, elles doivent réclamer des suppléments de couverture ou la liquidation des opérations, et par là, elles contribuent à accentuer la dépréciation des cours ; ou bien, se plaçant au point de vue économique, elles doivent se placer dans une situation technique inadmissible, en acceptant de maintenir des prêts avec des gages insuffisants.

On voit combien la situation est délicate. On comprend aussi pourquoi les banques accumulent les liquidités, dont le meilleur indice est le gonflement des « comptes courants particuliers » à la Banque Nationale de Belgique.

13 décembre 1928 :	571 millions de francs
12 décembre 1929 :	829 millions de francs
18 décembre 1930 :	769 millions de francs
10 décembre 1931 :	1.488 millions de francs

* * *

La désorganisation des systèmes monétaires de nombreux pays a également apporté de multiples entraves au commerce de l'argent, en restreignant les possibilités d'escompter des effets en devises étrangères, et la Banque Nationale de Belgique elle-même a dû, dans ce domaine, faire preuve de la plus grande prudence.

Le 25 septembre dernier, au lendemain de l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne, la politique de la Banque Nationale étant désormais uniquement basée sur l'or, le Conseil avait décidé de ne plus traiter, jusqu'à nouvel ordre, qu'en francs belges, les opérations usuelles d'escompte, à l'exclusion de toutes autres devises.

Une atténuation fut apportée à cette décision par l'admission à l'escompte, sous forme d'avances en francs belges, à concurrence de 90 p. c. de leur valeur, d'effets libellés en monnaie étrangère.

Désireuse d'apporter, dans les circonstances difficiles que nous traversons, une aide plus complète aux exportateurs, la Banque a décidé d'étendre cette facilité jusqu'à concurrence de 100 p. c. de la contre-valeur en francs belges des effets, et ce pour les devises suivantes : francs français, francs suisses, mares, lires, florins, dollars, toutes rattachées à l'or et dont le marché est suffisamment large.

Cette facilité n'est accordée que lorsqu'il s'agit d'effets acceptés et ayant une cause commerciale nettement établie.

Les avances sont consenties aux cours conventionnels suivants, se rapprochant des parités normales, à savoir :

Francs français	belgas	28,—	ou fr.	140,—
Francs suisses	»	138,—	»	690,—
Marks	»	165,—	»
Lires	»	37,—	»
Florins	»	288,—	»
Dollars	»	7,14	»
				35,70

* * *

Nous avons signalé, en leur temps, les opérations de fusions et de constitutions de holdings par les

banques, qui marquent que, pendant la crise, la rationalisation du commerce de l'argent se poursuit : citons la création de la Compagnie belge pour l'industrie, par la Banque de Bruxelles ; la séparation par cette dernière des opérations de financement des sociétés coloniales (Crédit Général du Congo) et de crédit commercial (Banque Belge d'Afrique) ; la fusion de la Banque de Bruxelles avec ses filiales ; la fusion du Crédit Général de Belgique avec l'Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven.

Il nous faut mentionner de nouvelles opérations dans le domaine de la rationalisation des placements.

On sait que la Société Générale contrôle une série de compagnies holding spécialisées dans certaines industries : navigation maritime, exploitations coloniales, industrie liégeoise, etc. Les récentes fusions dans les industries du verre ont transformé la Société des Verreries de Mariemont en une compagnie à portefeuille. La Société Générale a cédé à cette dernière ses participations dans l'industrie verrière, contre des actions nouvelles. Enfin, à la suite d'un accord intervenu entre la Société Générale de Belgique et la Société de Traction et d'Electricité, cette dernière a proposé à ses actionnaires de porter le capital de 120 à 190 millions par la création de 140.000 actions de capital qui seront remises intégralement à la Société Générale de Belgique, en rémunération de l'apport de son portefeuille de titres d'entreprises électriques. Cet apport est fait en vue de concentrer à la Société de Traction et d'Electricité, spécialement outillée pour cet objet, toutes les affaires d'électricité du groupe de la Société Générale. Cette opération ne comporte donc aucun appel de fonds.

D'autre part, la même assemblée a été appelée à autoriser l'émission d'un emprunt obligataire de 150 millions.

Le Crédit Anversois qui, récemment, s'était constitué un portefeuille de valeurs industrielles, inaugurant par là une nouvelle politique, dont cette banque avait expliqué les raisons à ses actionnaires, vient à son tour de créer deux sociétés. En raison du nombre et de l'importance de ses immeubles, le Crédit Anversois fait apport de son actif immobilier (à l'exception du siège social d'Anvers) à une société immobilière qui se chargera de leur gestion. Il fait, d'autre part, apport de son portefeuille-titres à une société mobilière constituée en holding luxembourgeoise en considération des avantages que présente cette forme de société.

Enfin, l'Algemeene Bankvereniging & Volksbank van Leuven, après avoir absorbé le Crédit Général de Belgique, a, à son tour, créé une holding destinée à gérer le portefeuille industriel de ces deux organismes. Le capital de ce « Crédit Général Industriel » est fixé à 120 millions, en 200.000 actions privilégiées de 500 fr. et 200.000 actions ordinaires de 100 fr., toutes souscrites par l'Algemeene Bankvereniging et par les administrateurs des deux banques.

D'autre part, l'Algemeene Bankvereniging & Volksbank van Leuven a décidé d'augmenter le capital de

sa filiale « Maatschappij voor Hypotheekkrediet », de lui faire apport de ses immeubles, notamment du Torengebouw, d'Anvers; et de changer sa raison sociale en « Hypotheekkrediet en Onroerend bezit ».

On constate donc une évolution très nette par la création de sociétés spécialisées dans la gestion d'immeubles et de portefeuilles. Du point de vue purement technique, il y a là un progrès incontestable. Du point de vue économique, et notamment de la concentration, il n'y a guère de changement à noter, les « interlocking directorates » et les échanges d'actions entre société-mère et filiales, maintenant l'unité de direction entre le commerce de banque et la politique industrielle si caractéristique de l'organisation bancaire belge.

* * *

La Caisse privée de Belgique, absorbant la Caisse privée financière de Belgique, porte son capital de 3.200.000 francs à 20 millions.

La Compagnie Financière et Industrielle de Belgique (Finabel) et la Banque Générale Belge vont fusionner sous le nom de Société de Banque Belge.

La Société de Banque Belge aura un capital de l'ordre de 200 millions et un fonds de réserve de 100 millions environ. Le capital de la Finabel s'élevait à 400 millions (1), ses réserves à 1 1/2 million. Le capital de la Banque Générale Belge s'élevait à 250 millions et ses réserves à 182 millions. Comme le fait remarquer le communiqué des deux banques, cette opération donne lieu à une forte compression des capitaux; elle est due pour partie à l'annulation, par compensation des participations réciproques des groupes intéressés, participations portant sur 200 millions de francs.

La Mutuelle Solvay cédera à la Société de Banque Belge la plupart de ses participations industrielles et ses immeubles. Elle ne conservera que son activité de maison privée, s'occupant de la gestion des intérêts de la Société Solvay & Cie et de ses associés.

Des apports de capitaux frais sont assurés par un groupe représenté par le baron Emmanuel Janssen, qui souscrira les actions nouvelles à 175 p. c. Les parts sociales de la Société de Banque Belge seront échangées contre 4 actions Finabel ou 6 actions de la Banque Générale Belge.

LA SPÉCULATION.

La Bourse de Bruxelles connaît en ce moment un enfoncement graduel et ininterrompu des cours des actions, qui atteignent un niveau extraordinairement bas.

Au 1^{er} décembre, l'indice général de tous les titres à revenu variable s'établit à 36, contre 41 au 1^{er} novembre et 62 au 1^{er} février (maximum de l'année).

L'indice des valeurs coloniales est à 23, celui des zincs, plombs et mines à 24, celui des trusts à 28 et celui des textiles et soieries à 32.

Les valeurs de banques, comme d'habitude, suivent l'indice général : 37. Les valeurs les moins touchées par la baisse sont celles des charbonnages : 70; de gaz et électricité : 54; des glacières et verreries : 56.

(1) Le capital versé était de 320 millions.

La Commission de la Bourse a pris certaines mesures, destinées à empêcher les abus sur le marché du terme : à partir du 7 décembre : 1^o le marché des primes est supprimé; 2^o les ventes à découvert sont interdites; 3^o la Commission de la Bourse a le devoir d'exiger, si elle le juge nécessaire, la preuve dans les quarante-huit heures de la possession des titres offerts en vente.

Les mêmes mesures sont appliquées à la Bourse d'Anvers.

* * *

Le Comité constitué pour étudier la protection de l'épargne s'est réuni sous la présidence de M. Franck, gouverneur de la Banque Nationale.

Il s'est occupé de la question du contrôle des caisses d'épargne créées par certaines sociétés coopératives, le Boerenbond, d'autres sociétés privées, ainsi que des sociétés de capitalisation.

On a cité au Comité des exemples de sociétés créées au capital de 50.000 francs et qui ont reçu 60 millions de francs en dépôt.

L'idée avait été émise de confier le contrôle des caisses d'épargne privées et des sociétés de capitalisation à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite. Il semble qu'on lui préférera le projet de confier le contrôle des caisses d'épargne et de capitalisation à un service spécial qui serait créé au Ministère de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale.

MARCHÉ DES CAPITAUX.

Les liquidations et réductions de capital se poursuivent. Pour les neuf premiers mois de 1931, elles atteignent 1.214 millions, alors que les émissions d'actions contre argent frais ne se montent qu'à 796 millions; à titre de comparaison, les émissions d'actions et d'obligations atteignent ensemble 1.530 millions de francs. Pour septembre, les chiffres sont de 325, 52 et 89 millions respectivement.

La concentration et les ententes internationales

MÉTALLURGIE DU FER.

C'est la période où les grands syndicats nationaux et internationaux font l'objet de négociations pour leur renouvellement.

Le syndicat international du fil-machine a été réorganisé pour cinq ans, à partir du 1^{er} décembre 1931, sous la forme d'un comptoir de vente auquel on a donné la forme commerciale juridique d'une société coopérative dont la firme est « International Wire Export Co » (Iweco). Les participations à cette société sont réparties de telle manière que le groupe allemand possède 50 p. c. du quantum, le groupe belge 35 p. c. tandis que les 15 p. c. restants sont partagés entre les autres groupes, par parts égales : France, Hollande et Tchécoslovaquie.

La constitution de ce comptoir a été facilitée par la reconstitution du syndicat des tréfileries belges, dans lequel figurent d'ailleurs des usines luxembourgeoises et d'autres où prédominent les intérêts fran-

çais. Dans ce cartel, il y aura quatre groupes, au lieu de trois comme précédemment, le groupe de Sambre-Escaut s'étant libéré de la Socobelge (Ougrée-Marihaye) et ayant obtenu son indépendance complète.

Les quotes de participation se répartiront de la manière suivante :

- 1^o Groupe de la Socobelge (Ougrée-Marihaye), 40 p. c. ;
- 2^o Groupe de Sambre-Escaut, 20 p. c. ;
- 3^o Groupe des Tréfileries des Flandres (Arbed), 30 p. c. ;
- 4^o Groupe des Tréfileries de la Paix (de Wendel), 10 p. c.

Le siège du syndicat est à Bruxelles et sa gestion a été confiée à la Société Commerciale de Belgique. Il a adopté la forme juridique d'une société coopérative.

Le cartel international des rails, sous la pression des dissidents japonais et canadiens, a abaissé de 12 1/2 sh. le prix à la tonne pour toutes les catégories. D'après la *Deutsche Bergwerks-Zeitung* on engageait à bref délai des pourparlers pour le renouvellement, pour trois ans, du cartel international des rails qui vient à échéance le 31 mars.

Les ateliers belges faisant partie du cartel international des wagons et voitures procèdent à des échanges de vues en prévision des discussions relatives au renouvellement de ce cartel, où les Allemands et les Français voudraient réduire le contingent des entreprises belges. Le cartel allemand vient de se dissoudre, ce qui compliquera les négociations.

Les discussions du cartel international de l'acier se poursuivent aussi dans le désir d'aboutir et les points de vue se rapprochent. L'accord belgo-luxembourgeois serait conclu et celui entré la France, la Belgique et le Luxembourg serait en très bonne voie.

Voici quelle a été la production d'acier pour octobre, comparée aux quotes-parts fixées pour les dix mois :

	Tonnes	Excédent ou diminution (en tonnes)
France	626.000	— 34.000
Allemagne	603.000	— 361.000
Sarre	126.000	— 13.000
Belgique	263.000	+ 6.000
Luxembourg	177.000	+ 1.000

D'autre part, des pourparlers sont engagés pour le renouvellement de la convention sur le Cartel international des tubes, la Grande-Bretagne et les États-Unis ayant la faculté de se retirer en 1932.

Le renouvellement semble actuellement en bonne voie d'autant plus que l'Angleterre paraît vouloir s'engager, après le renforcement considérable de sa protection douanière, dans une politique d'ententes commerciales sur les marchés d'exportation. On profitera de ce renouvellement pour opérer une révision des quotes-parts de participation.

La date de création du Cartel international des Tubes remonte à fin 1926. Ce résultat fut la suite de négociations laborieuses et difficiles. Les producteurs de tubes d'Allemagne, de Belgique, de France, du Luxembourg et de Tchécoslovaquie réussirent ainsi à former entre eux une entente internationale pour l'exportation des tubes. A l'exemple des Cartels formés à cette époque, les marchés nationaux de chacun des groupes contractants furent réservés, et il fut envisagé la création dans chacun de ces pays d'un comptoir susceptible de contrôler le marché intérieur. Peu à peu, l'Entente prit de l'extension et réussit à faire entrer dans son sein les principaux producteurs de tubes de Hongrie; puis, après quelques mois de négociations, les usines polonaises adhérèrent également à la Convention. Quelque temps après, la Grande-Bretagne et les États-Unis se rattachaient à leur tour à l'Entente. Cette branche a souffert naturellement de la crise, puisque la production a baissé de 20 p. c. de 1929 à 1930. Le marché d'exportation a subi un fléchissement plus considérable encore, qui s'est traduit par une réduction de 30 p. c. environ sur la période de 1928-1930.

Enfin, signalons la formation du « Groupement des fabricants belges de bandages et d'essieux », à Seraing (siège J. Cockerill), société coopérative au capital de 100.000 francs, divisé en 100 parts souscrites comme suit : John Cockerill, 16 parts; Ougrée-Marihaye, 16; Angleur-Athus, 16; Usines Boël, 16; Brugeoise, 16; Neef, 5; L. Boël, 5; Tonneau, 5; Germay, 5.

Comme on le voit, la plupart des branches de la métallurgie et de la grosse construction sont actuellement cartellisées et l'on a l'impression d'un désir réel de consolider les ententes. Fait à signaler : les sidérurgistes anglais semblent moins disposés à rester à l'écart. La dure leçon d'une crise longue et généralisée fera plus pour faire avancer les idées d'entente que tous les avis clairvoyants, donnés en période de prospérité.

VERRERIES.

Nous avons signalé l'imposant mouvement de concentration des industries du verre. Il s'achève en ce moment : la Société des Glacés d'Auvclais et celle des Glaces de Saint-Roch vont fusionner certaines de leurs exploitations.

Cette concentration avancée va renforcer la position de notre industrie verrière dans les réunions internationales qui se tiennent en vue de réaliser un accord mondial. C'est ainsi qu'à la fin de la première moitié des mois en cours ont eu lieu des pourparlers entre les verreries et gobeletteries belges et françaises, pourparlers préliminaires à une réunion des représentants des gobeletteries françaises, belges et allemandes.

D'après les statistiques, les exportations françaises ont diminué, ces dernières années, de 50 p. c., alors que les importations étrangères ont été multipliées par 4 pour la Belgique et la Tchécoslovaquie et par 3 pour l'Allemagne.

Depuis le 1^{er} janvier 1931, 38 usines de gobeletterie françaises ont éteint leurs fours; les autres travaillent à 50 p. c. de leur capacité de production, laquelle doit être en grande partie stockée.

En ce qui concerne les bouteilles, les Allemands, notamment en Afrique du Nord, arrivent à faire des prix inférieurs de 25 à 40 p. c. aux conditions des usines françaises.

On sait que l'imposition d'un droit de 50 p. c. sur les importations de gobeletterie en Grande-Bretagne menace d'arrêter complètement les usines belges, déjà fort atteintes par la crise.

CARTEL DE L'AZOTE.

La situation actuelle est fort confuse : la France reste en dehors de l'accord conclu en juillet entre la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre et la Norvège. On signale des négociations entre la France et l'Allemagne.

CARTEL DU CUIVRE.

La situation après les pourparlers de New-York est extrêmement confuse et il est difficile de dégager une opinion des nouvelles contradictoires que l'on peut recueillir.

Toute la question semble se ramener à une divergence de vues sur le quantum de réduction, selon qu'il s'agit des producteurs à bas prix de revient et des autres (1).

L'Union Minière est parmi les premiers et c'est entre elle et les producteurs sous contrôle américain que la rivalité est la plus grande. Il est difficile d'en

(1) Au moment où cette chronique était sous presse, l'Union Minière a annoncé la conclusion d'un accord mondial. La production de l'Union sera ramenée de 133.000 à 82.000 tonnes, dont 30.000 resteront stockées en Afrique.

dire davantage : on a parlé d'une fermeture complète des mines du Congo, d'une réduction de 40 p. c., d'une autre de 50 p. c., d'une autre encore de 25 p. c. On voit que la variété des avis est fort grande et que la prudence s'impose. Elle s'impose d'autant plus que les difficultés d'accord ont donné lieu aux Etats-Unis à une campagne contre le cuivre congolais, obtenu avec une main-d'œuvre noire à bon marché, et dont la concurrence serait de nature à abaisser le niveau de vie des ouvriers américains. On va jusqu'à parler d'un embargo. L'argument est classique : il a été invoqué pour les allumettes et les bois soviétiques, produits du « travail forcé »; il est tentant de s'en servir contre le cuivre extrait par une main-d'œuvre noire « insuffisamment rémunérée » comparativement aux salaires américains.

On sait cependant que l'Union Minière est l'exploitation minière d'Afrique qui traite le mieux son personnel noir. Mais cet argument positif n'a qu'une importance secondaire aux yeux des protectionnistes qui, non contents de l'arsenal classique des droits directs, introduisent dans le commerce international des considérations raciques, morales, etc., qui déroutent l'opinion en lui cachant les vrais ressorts de la propagande protectionniste.

Industries de biens de production

INDUSTRIES DU CHARBON.

Les accords belgo-allemands sur le contingentement des exportations et la réduction de la production des charbonnages belges n'avaient pas encore exercé d'influence sur l'extraction, au cours du mois d'octobre, non plus que sur les effectifs ouvriers, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Statistique mensuelle comparée de la production de houille et de coke en Belgique.

MOIS	Production de houille crue	Stocks de charbon	NOMBRE D'OUVRIERS		Production de coke
			Houillères	Cokeries	
	(1.000 T.)	(1.000 T.)			(1.000 T.)
1931 Juin	2.293	3.260	150.604	5.128	413
Juillet	2.306	3.359	149.269	4.908	427
Août	2.187	3.380	150.992	4.859	435
Septembre	2.300	3.358	148.884	4.810	426
Octobre	2.360	3.425	149.717	4.678	410
1929 Octobre	2.280	280	149.241	6.299	499
1930 Octobre	2.486	2.220	157.118	5.606	417

Cependant, la situation des charbonnages continue à être influencée par la question de trésorerie et de financement des stocks. Un charbonnage du pays de Liège perdrait actuellement 70 francs à la tonne extraite et serait sur le point de fermer.

Si les chiffres d'octobre ne marquent aucun change-

ment dans les effectifs ouvriers, le chômage s'est développé en novembre et en décembre, dans le Borinage notamment, où l'extraction d'un charbonnage est tombée de 25.000 tonnes à 18.000 tonnes, malgré l'accroissement des stocks.

Les salaires des mineurs ont subi une nouvelle

baisse de 5 p. c., par suite de celle de l'index et des prix du charbon, ce qui fait, depuis juillet 1930, une baisse de 24 p. c.

On espère obtenir de la France une amélioration en ce qui concerne le contingentement des charbons domestiques, mais de ceux-là seulement.

Nous donnons ci-dessous les extraits des rapports de quelques charbonnages, qui donneront une impression de ce que fut la situation au cours du dernier exercice.

Du rapport du conseil des Houillères Unies du Bassin de Charleroi, à Gilly :

« Sous la pression de la concurrence des producteurs étrangers, surtout allemands et hollandais, les prix de toutes catégories de charbon se sont considérablement avilis, et notre prix moyen de vente a été ramené à 75 p. c. de celui de l'exercice précédent.

» Malgré des concessions importantes, toute la production n'a pu être écoulee. Nos stocks sont passés de 36.131 tonnes au 1^{er} juillet 1930 à 100.360 tonnes au 30 juin 1931, et ce, malgré un certain nombre de jours de chômage et l'arrêt, à fin février, de notre puits Saint-Bernard, de la section de Gilly. Ce puits, dont l'exploitation était en sérieux déficit, ne sera plus remis en activité; la partie de la concession qui lui était réservée sera reprise, plus tard, par le siège des Vallées.

» Nous avons aussi à enregistrer une nouvelle augmentation des charges sociales de fr. 1,09 par tonne extraite; par contre, il est résulté du jeu normal de la convention des salaires quatre réductions de ceux-ci : une première de 5 p. c. le 3 juillet 1930; une deuxième de 4 p. c. le 5 octobre; une troisième de 5 p. c. le 1^{er} février 1931 et une quatrième de 5 p. c. le 5 avril (en tout 19 p. c.) (1). L'amélioration du prix de revient qui en a été la conséquence a, toutefois, été de loin insuffisante pour corriger les effets de la crise, et nous terminons l'exercice avec une perte de fr. 2.840.790,87 compte tenu, d'une part, de 1 million pour amortissement sur immobilisations et, d'autre part, d'un report à nouveau de l'exercice précédent, s'élevant à fr. 1.325.824,82.

» La production totale nette a été de 483.300 tonnes contre 513.000 tonnes l'exercice précédent. »

Du rapport du conseil des Charbonnages de Noël-Sart-Culpart :

« La production a été de 165.700 tonnes pour 293 jours de travail, contre 157.100 tonnes pour 297 jours d'extraction l'exercice précédent.

» La fabrique d'agglomérés a produit 20.670 tonnes de boulets au lieu de 22.500 tonnes en 1929-1930. »

Du rapport des Charbonnages d'Hensies-Pomme-rœul :

« Les résultats de l'exercice 1930-1931 sont inférieurs à ceux de l'année précédente, le bénéfice d'exploitation se chiffrant par fr. 4.465.039,61 au lieu de fr. 9.230.619,01 l'an dernier.

» La production totale de l'exercice écoulé a atteint

(1) Portée actuellement à 21 p. c. à partir du 1^{er} novembre.

510.000 tonnes, chiffre record pour la société. Ci-après un tableau récapitulatif du tonnage extrait par la société depuis l'exercice 1922-1923 :

1922-1923	T.	231.100
1923-1924		277.400
1924-1925		244.200
1925-1926		322.000
1926-1927		409.500
1927-1928		431.900
1928-1929		471.600
1929-1930		483.800
1930-1931		510.000

On le voit, jusqu'à présent, ce sont surtout les prix, les salaires et les stocks qui ont été touchés et non pas l'extraction et l'occupation de la main-d'œuvre.

MÉTALLURGIE LOURDE.

Les statistiques publiées par l'administration des Mines indiquent que l'amélioration constatée en août dernier ne s'est pas maintenue et que la production de fonte et d'acier brut a de nouveau sensiblement fléchi. Le nombre de hauts fourneaux à feu a également diminué.

Statistique mensuelle comparée de la production de la métallurgie lourde.

MOIS	Fonte	Acier, brut	Nombre de hauts fourneaux à feu
1931 Juin	278	263	46
Juillet	289	278	45
Août	299	284	46
Septembre	284	273	47
Octobre	272	263	45
1929 Octobre	360	357	58
1930 Octobre	248	243	43

Le mois d'octobre enregistre généralement des commandes assez fortes. Cette année, ce mouvement saisonnier a été très faible. La concurrence française est particulièrement vive, le marché intérieur n'absorbant plus la production des usines.

D'autre part, l'Angleterre, favorisée par la dépréciation continue du sterling, accentue sa concurrence, principalement en tôles galvanisées.

Une usine qui, en juillet et en août, dépassait de 20 p. c. la quote-part assignée par le cartel, a réduit, en novembre, sa production de 20 p. c. environ.

Dans les tôleries et boulonneries de la vallée de la Meuse, les affaires restent difficiles et les exportations se sont ressenties de la baisse du sterling, au point de cesser presque complètement.

La situation des fonderies (poêle, radiateurs et chaudières pour chauffage central) paraît meilleure que celle des tôleries et boulonneries, mais le chiffre d'affaires est considérablement plus réduit qu'il y a un an.

On trouvera ci-dessous des extraits des rapports de sociétés métallurgiques qui permettront de suivre la situation générale.

Le rapport de la Société Cockerill signale que :

« Les efforts de la société pour diminuer ses prix de revient se sont heurtés à la fixité de certains éléments tels que le prix d'extraction des minerais de Briey et les tarifs de transport; d'autre part, les réductions de salaires, qui atteignaient 15 p. c. en fin d'exercice, n'ont procuré qu'un soulagement de 5 p. c. sur le coût de la main-d'œuvre pour l'ensemble de l'année.

» Le montant des fournitures, tant en mécanique qu'en métallurgique, n'est descendu qu'à 646.788.000 francs à 537.620.000 francs sans tenir compte des livraisons faites à l'extérieur par le Charbonnage des Liégeois, pour environ 35 millions de francs. Cette faible différence, eu égard à la dépréciation générale, résulte de l'exécution d'ordres importants inscrits au début de l'exercice. »

La Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Thy-le-Château à Marcinelle, insiste sur les mouvements des prix des combustibles, des salaires et des transports, ainsi que sur les réductions de production :

« A côté d'une demande générale raréfiée, nos fabricats ont dû supporter des prix de revient dont la réduction a été loin de correspondre à celle des prix de vente.

» On peut constater qu'actuellement, les prix de vente sont de 50 p. c. moins élevés que pour l'exercice 1928-1929.

» Le prix du charbon à coke a été, par tonne, de :

» Exercice 1927-28 : fr. 148,44; 1928-29 : fr. 147,22; 1929-30 : fr. 181,91; 1930-31 : fr. 145,81, soit une baisse de 0,96 p. c. entre les exercices 1928-29 et 1930-31; 19,84 p. c. entre les exercices 1929-30 et 1930-31; et le prix actuel est de 31,28 p. c. plus bas que le plus élevé.

» Le prix du coke :

» Exercice 1927-28 : fr. 184,03; 1928-29 : fr. 193,58; 1929-30 : fr. 218,27; 1930-31 : fr. 189, soit une baisse de 2,36 p. c. entre les exercices 1928-29 et 1930-31; 13,41 p. c. entre les exercices 1929-30 et 1930-31; et le prix actuel est 25,78 p. c. plus bas que le plus élevé.

» Le pourcentage du salaire intervenant dans une tonne d'acier fini a subi, d'un exercice à l'autre, une augmentation de :

» Exercice 1928-29 : fr. 0,62; 1929-30 : fr. 0,34; 1930-1931 : fr. 3,35; soit une augmentation totale de fr. 4,31.

» Le salaire moyen journalier était, en octobre 1928, alors que les aciers se vendaient £ 6.5.0, de fr. 43,28. Il est, à l'heure actuelle, de fr. 42,32 pour un prix de vente de £ 3.3.0, soit une baisse de salaire moyen de 2,22 p. c. seulement en présence de celle de 50 p. c. du prix de vente.

» Les transports payés aux Chemins de fer, à la tonne de produits finis, ont été de :

» Exercice 1927-28 : fr. 155,72; 1928-29 : 154,07; 1929-1930 : fr. 164,35; 1930-31 : fr. 187,95; soit une augmentation de 22 p. c. de l'exercice 1928-29 à l'exercice 1930-31.

» Notre production d'acier brut a subi une diminution de 37 p. c. sur celle de l'exercice 1928-29. »

Enfin, nous donnons ci-après un extrait de la déclaration du conseil faite à l'assemblée générale des

Usines et Aciéries Allard, à Mont-sur-Marchienne (octobre 1931) :

« La clouterie travaille à plein rendement par période intermittente; pour certains mois, la réduction de production est de 30 p. c., parfois même de 40 p. c.; à la boulonnerie, le travail est plus ou moins intensif, selon que les ordres qui viennent de l'étranger sont plus ou moins importants.

» En ce qui concerne la monnaie dans laquelle les opérations sont traitées, le Président déclare que l'on commence à traiter en belgas.

PRODUITS CHIMIQUES ET MÉTAUX NON FERREUX.

La réunion des membres du cartel du zinc a porté de 45 à 50 p. c. la réduction de production des adhérents. Cette réduction a amené l'extinction de nouveaux fours dans la plupart des usines.

Le bilan de la société des métaux Overpelt, Lommel et Corphalie, clôturé le 30 juin 1931, solde par une perte d'environ 9 millions de francs. Ce résultat provient de l'importante diminution de valeur des minerais et métaux pendant l'exercice écoulé. Bien que l'allure du marché ait été considérablement réduite, les résultats industriels ont permis néanmoins de payer la totalité des charges financières.

Le rapport de la Société Générale Métallurgique de Hoboken à l'assemblée générale du 3 novembre ne renseigne plus les quantités produites par les diverses sections des établissements. Force est donc de se contenter des renseignements ci-après que nous en extrayons :

« La division « hauts fourneaux » des usines de Hoboken a été alimentée normalement en matières premières de diverses provenances, plombifères, cuprifères et mixtes, ce qui a permis d'assurer la marche régulière d'une part de la division « raffinage et désargement des plombs d'œuvre », d'autre part, de la division « cuivre ». Grâce à un complément d'alimentation fourni notamment par l'Union Minière du Haut-Katanga, sous forme de mattes cuprifères riches, la production de cette dernière division a même pu être intensifiée.

Les diverses sociétés minières congolaises ont continué à confier à la Métallurgique le raffinage de l'or brut en provenance de leurs exploitations. En plus de ce traitement, la division « raffinage des métaux précieux » a procédé régulièrement au raffinage de l'argent doré, récupéré dans les installations de désargement, ainsi qu'au traitement des boues contenant les métaux précieux de la raffinerie électrolytique d'Oolen.

La fonderie d'étain a produit comme les années précédentes un métal d'excellente qualité par réduction des cassitérites congolaises. Cette fabrication a toutefois été suspendue en fin d'année, les sociétés minières ayant cessé temporairement leurs expéditions de minerais par suite du cours très bas du métal.

Enfin, l'usine d'acide sulfurique continue à permettre la récupération de tous les gaz sulfureux provenant des diverses divisions de la Métallurgique.

En résumé, les usines de Hoboken ont travaillé de façon très satisfaisante et il a été enregistré un accroissement de production des différents métaux par rapport à l'exercice précédent. »

L'usine à arsenic de Reppel a été régulièrement alimentée en speiss arsenicaux par les hauts fourneaux de Hoboken; il a été traité en plus un certain tonnage de matières premières et de sous-produits étrangers. La fabrication de produits arsenicaux sous diverses formes commerciales a été normale.

En ce qui concerne les usines d'Oolen, on note que par suite de la situation défavorable du marché des bichromates, l'usine à bichromate a été maintenue en marche à allure réduite pendant l'exercice.

Les deux usines à radium et à cobalt, alimentées en minerais de radium et en alliages cobaltifères par l'Union Minière du Haut-Katanga, ont continué à pourvoir aux besoins de la clientèle, les productions et les ventes ayant toutefois été légèrement affectées par la crise mondiale.

La Raffinerie électrolytique de cuivre, devenue l'une des plus importantes de la société, a travaillé les cuivres bruts en provenance des Usines de l'Union Minière en Afrique, ainsi que le cuivre produit par les usines de Hoboken, en vue de leur transformation en cuivre électrolytique dont la qualité continue à donner toute satisfaction.

Elle a également fourni pour le compte de l'Union Minière des anodes et du cuivre Best Selected, sa production totale ayant ainsi dépassé 100.000 tonnes.

Le programme de modernisation des usines de Hoboken était pratiquement achevé à la fin de l'exercice précédent. Les installations sont en marche à l'entière satisfaction de la Société.

Il en est de même des installations complémentaires construites à Oolen en vue de permettre le traitement à la raffinerie électrolytique de certains cuivres spéciaux, ainsi que de l'extension de l'usine d'électrolyse.

La Société Générale Métallurgique de Hoboken a supprimé momentanément la fabrication de sa division « étain » et ralenti la production des usines à bichromate, à radium et à cobalt.

On sait que le Comité international de l'étain, réuni à La Haye, a décidé une nouvelle réduction annuelle de 15.000 tonnes dans la production de l'étain des pays signataires de l'accord du contrôle, ramenant celle-ci pour 1932 à 91.000 tonnes. Le Siam adhère au système de contrôle. La nouvelle réduction sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier prochain.

La « Société des Produits Chimiques de la Meuse », à Engis, a donné préavis de congé à tout son personnel, par décision du syndicat des producteurs, qui accorde une indemnité à la société.

La Société « Engrais et Produits Chimiques de la Meuse », du groupe Kuhlmann, n'a plus qu'une activité très réduite. Elle a arrêté le 1^{er} novembre sa division « Sulfate d'ammoniaque » jusqu'au 30 juin 1932, moyennant indemnité du syndicat.

Les vingt-six fours à coke marchent actuellement au

ralenti, mais la vente des cokes est assurée par contrat. L'usine d'acide sulfurique, en pleine activité, a mis à feu un quatrième four. La production d'acide est vendue jusqu'au 30 juin prochain.

La Société des Produits Chimiques et Engrais L. Bernard termine son exercice 1931 (clôturé le 30 juin) par une perte de 3.088.000 francs. « La crise que traverse l'agriculture depuis deux ans en est la cause; alors qu'en 1929-30, nous placions un tonnage d'engrais permettant de clôturer en boni, le dernier exercice ne nous a pas permis d'atteindre plus de 60 p. c. du volume précédent.

» En outre, le marché des fertilisants a été soumis à des flexions de prix vraiment inconsidérées, dictées sans doute par l'insuccès des offres faites à une clientèle résolue à ne rien acheter.

» Notre vente atteint 60 p. c. des chiffres de 1929-30, nous sommes restés ainsi dans les normes moyennes des affaires phosphatières prises dans leur ensemble. (Les Mines du Nord de l'Afrique ont exporté moins de ce taux de leur volume habituel). »

Sous la raison sociale « Coke et sous-produits de Tertre, Comptoir Commercial », vient d'être constituée une société au capital de 500.000 fr., ayant pour objet les opérations commerciales relatives à la vente de tous les produits provenant des usines de ses actionnaires.

Parmi les sociétés ayant participé à la création de cet organisme, relevons : Angleur-Athus, Charbonnages Unis Ouest de Mons, Carbonisation Centrale, Carbo-Chimique, Hornu-Wasmes, Hensies-Pommerœul, Levant du Flénu, Chevalières et Grande Machine à feu de Dour, Bois du Luc, etc. Le Conseil d'administration comprend notamment M. Alexandre Galopin, directeur de la Société Générale de Belgique.

Il s'agit, on le voit, de la réalisation graduelle des plans de concentration du traitement des combustibles du groupe des charbonnages de la Société Générale dans le bassin du Borinage.

Malgré la crise, la société des Produits Chimiques du Limbourg, à Quaedmechelen, contrôlée par la Société des Potasses d'Alsace, se maintient, grâce à des contrats avantageux.

De même, la situation des fabriques de gélatine reste satisfaisante.

L'industrie belge de la soie artificielle continue à souffrir de la crise, de la surproduction et du manque d'entente.

Les difficultés résultent notamment de l'opposition contre l'unification des procédés de production Viscose-Tubize-Soie d'Obourg. Toutefois, d'après la *Deutsche Bergwerks-Zeitung*, il faut s'attendre à la réalisation prochaine du projet de concentration de l'industrie belge de la soie artificielle.

Dans l'industrie des allumettes, l'activité est très grande. Les usines du Trust, qui avaient pendant plusieurs journées maintenu la semaine de 45 heures, travaillaient actuellement 48 heures par semaine.

CONSTRUCTION MÉCANIQUE.

Dans la construction mécanique, la situation est actuellement mauvaise et, dans la région du Centre, où elle est localisée, on compte un grand nombre de chômeurs complets.

En septembre, il a été décidé d'appliquer, en deux fois, une baisse de tous les traitements. Les salaires, qui avaient déjà été diminués de 12 1/2 p. c., le seront probablement à nouveau de 10 p. c. soit au total de 22 1/2 p. c.

Cependant, cette situation critique, amenée par la crise mondiale et le protectionnisme, va s'améliorer dans une certaine mesure, grâce aux commandes des chemins de fer.

Voici, dans le détail, le programme des travaux qui seront confiés par la Société Nationale des Chemins de Fer belges et les Vicinaux à l'industrie nationale pour parer au chômage. Ce programme, M. Van Isacker, ministre des Transports, l'a exposé à la Chambre en ces termes :

La Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux comptera fin 1931 environ 1.000 kilomètres de lignes électrifiées. Elle poursuivra en 1932 son programme d'électrification et compte y consacrer une somme de 100 millions.

La Société Nationale des Vicinaux compte graduellement remplacer les trams à vapeur par des automotrices et elle envisage de ce chef en 1932 une dépense de 10 millions.

Pour l'exécution de ce plan, qui comporte un ensemble de travaux de 110 millions, la Caisse d'Epargne sera autorisée à acquérir les obligations émises par la société en vertu de la loi du 24 juin 1885 en représentation des annuités dues par les communes, les provinces et l'Etat.

La Société Nationale des Chemins de Fer envisage un programme de travaux à exécuter en 1932 de 895 millions de francs. Ce programme comporte trois parties :

1. Un programme de travaux de premier établissement de 405 millions.
2. Un programme de travaux de renouvellement de 280 millions.
3. Une commande de 300 voitures métalliques de 210 millions.

Le total de 280 millions comporte 39 millions de main-d'œuvre à fournir par la Société Nationale elle-même, le surplus, soit 241 millions, représente les commandes à placer dans l'industrie privée.

Citons en fait de commandes à effectuer à bref délai : 35.000 tonnes de rails pour 37 millions ; 200.000 traverses métalliques pour 20 millions ; 420.000 m² de ballast pour 15 à 16 millions ; 1.000 wagons à marchandises pour 30 millions.

Le renouvellement complet des voitures nécessiterait une dépense de 4.200 millions. L'exécution de ce programme nécessiterait un délai de vingt exercices, à raison d'une dépense de 210 millions par an pour 300 voitures.

La Société estime ne pas pouvoir entamer ce travail sans l'intervention de l'Etat. Son fonds de renouvellement ne peut supporter, en fait de renouvellement des voitures, qu'une dépense de 80 millions par an. L'Etat devrait donc intervenir à concurrence de 130 millions par an pendant vingt exercices.

Le programme réduit comporte une dépense de 665 millions pour l'acquisition de 925 voitures, à raison de 300 par exercice. La dépense annuelle serait de 210 millions.

Une première commande de voitures du type international peut être mise en adjudication avant le 1^{er} janvier 1932 ; une seconde commande de 200 voitures pour le service intérieur, avant le 1^{er} mars (1).

Le ministre a fait établir dans quelles proportions ces travaux seraient répartis entre les différentes industries : la métallurgie aurait une part de 657 millions de francs ; les bâtiments, une part de 78 millions de francs ; les travailleurs du bois, une part de 71 millions de francs ; les travailleurs de la pierre, une part de 34 millions de francs ; 37 millions de francs passeraient à différentes autres industries ; 128 millions de francs seraient payés en salaires par les deux sociétés à leur personnel d'entreprises de la voie.

Mis en regard des chiffres que représente le chômage dans les différentes industries, voici comment les travaux seraient répartis : la métallurgie a 20.567 chômeurs complets et 31.214 partiels, elle obtient 665 millions de francs ; les bâtiments ont 10.813 chômeurs complets et 2.182 partiels, ils obtiennent 78 millions de francs ; les industries du bois ont 3.217 chômeurs complets et 651 partiels, elles obtiennent 71 millions de francs ; les industries de la pierre ont 3.082 chômeurs complets et 3.544 partiels, elles obtiennent 34 millions de francs.

Les extraits des rapports annuels de quelques sociétés de construction mécanique mettent bien en lumière la crise dont souffre cette industrie et surtout son aggravation rapide.

Le rapport de la société « La Brugeoise et Nicaise et Delcuve » nous fournit les renseignements suivants : « Les résultats d'exploitation ont atteint fr. 4 millions 18.421,59 contre fr. 2.255.106,33 l'année dernière.

M. G. Goldschmid, administrateur-directeur général des Forges, Usines et Fonderies de Haine-St-Pierre, a montré les réductions d'effectifs, consécutives à la pénurie des commandes :

« Le personnel, qui comptait 920 ouvriers en février 1931, est tombé à 400, qui ne travaillent plus qu'à raison de trois jours par semaine. On ne sait pas jusque quand il en sera ainsi, car ce n'est pas une question de prix de revient, mais bien une question de pénurie d'ordres. Les marchés à l'exportation sont ou fermés ou inexistantes. Les rares affaires qui se présentent, comportent beaucoup de risques, aussi le conseil a-t-il jugé prudent de travailler au ralenti. Le personnel d'employés a été également réduit. Aucun effort ne

(1) Signalons que les petits constructeurs ont protesté officiellement contre le dessin de la Société des Chemins de fer de grouper les commandes en lots importants. Nous avons déjà parlé de cette nouvelle politique des commandes.

peut vaincre en ce moment la crise devant laquelle on se trouve.

» Le carnet de commandes commence à s'épuiser, il n'y a plus de grosses affaires sur le marché. Le seul marché intéressant est le marché français, aussi les usines françaises se trouvent-elles avantagées. Le marché de l'Amérique du Sud est dans la misère; les Balkans sont inaccessibles; en Chine, la société ne veut travailler qu'avec la garantie de banques européennes; quant à la Russie, nul n'oserait s'y avancer, parce que les paiements sont différés. »

On enregistre une note un peu meilleure dans le rapport des Ateliers de Construction de la Basse-Sambre mais les conséquences de la crise se sont cependant fait sentir en fin d'exercice :

« Au cours de cet exercice, nos différentes divisions ont été bien alimentées en commandes et une bonne activité y a régné pendant tout le premier semestre et une partie du second. Nous avons eu malheureusement, par suite de la crise sans précédent que nous traversons, à enregistrer du chômage partiel dans les derniers mois du second semestre.

» La dépense en immobilisations, résultant de l'achat de quelques machines et outillages, se monte pour l'exercice à fr. 426.522,36.

» Nous avons consacré en amortissements sur immobilisations une somme de 523.390 fr. Ces amortissements sont normaux et justifiés. »

A la Société Belge Griffin, l'exercice clôturé le 30 juin 1931 a entraîné une perte de fabrication de fr. 226.918,29 alors que l'exercice précédent avait produit un bénéfice industriel de fr. 1.659.261,64.

Au total le résultat déficitaire du dernier exercice passe à fr. 1.960.140,39.

Cette perte provient :

1° De l'utilisation insuffisante des moyens de production : la crise industrielle s'est fait sentir tout particulièrement dans les spécialités fabriquées par Griffin, ce qui a conduit à l'arrêt de l'usine de Courcelles peu après une mise en marche pleine de promesses.

2° Par la nécessité d'amortissements.

3° Par un abaissement considérable, disproportionné, des prix de vente.

Au prix de gros efforts, la société est parvenue à l'heure actuelle, dit-elle, à adapter ses prix de revient aux prix de vente.

Enfin, signalons qu'une délégation du groupement des constructeurs navals belges a exposé au Ministre du Travail la situation des chantiers, paralysés par la crise, et la forte augmentation des droits sur l'importation des bateaux en France.

Construction automobile.

La construction et le montage des autos, belges et étrangères, présentent à la crise une résistance qu'il convient de signaler. Certes, on n'oublie pas que les affaires sont bien plus difficiles, que les voitures d'occasion encombrant le marché et que le Salon de l'Automobile, qui vient de se tenir, n'a pas eu l'activité de ceux qui l'ont précédé et que les participations furent moins nombreuses.

Mais les informations que l'on relève au sujet de certaines firmes témoignent que celles-là, tout au moins, résistent à la crise.

Pour les neuf premiers mois de 1931, le chiffre des ventes de la Ford Motor Company of Belgium est supérieur de 14 p. c. au total de la période correspondante de l'année 1930.

Les ventes de la Société Minerva Motors Ltd sont, au cours des deux derniers mois, en augmentation de 40 p. c. par rapport à la période correspondante de l'an dernier; le nombre de voitures vendues en septembre serait de 346 contre 183 en 1930. La Société Minerva a d'ailleurs presque doublé son programme : la production annuelle prévue a été portée de 1.900 à 3.700 voitures, y compris 650 camions. La rationalisation de la fabrication a réduit le personnel de 3.000 à 2.270 ouvriers, travaillant 40 heures par semaine et a permis de concentrer la production à Anvers. La société ayant manifesté son intention d'introduire le mode de rémunération connu sous le nom de « Système Bedaux », le personnel des usines Minerva s'est mis en grève.

Industries de biens de consommation permanente.

INDUSTRIES DU VERRE.

Verreries.

Les derniers mois avaient été plutôt favorables à l'industrie du verre plat; la concentration avait permis d'élargir l'écoulement et les stocks, évalués l'an dernier à 70 millions, avaient presque complètement disparu.

Cependant, la crise se fait à nouveau sentir, l'accroissement de la production a été arrêté et les stocks ont repris leur mouvement ascensionnel.

Gobeletteries.

Cette industrie traverse une période particulièrement critique, du fait de l'imposition, en Angleterre, d'un droit de douane de 50 p. c. Le marché anglais avait absorbé en 1930 pour 50 millions de francs de produits belges. En outre, la France menace de renforcer son protectionnisme.

Le 1^{er} décembre, le préavis a été remis à 3.000 ouvriers du groupe du Centre.

Si aucune entente n'intervient avant le 1^{er} janvier, les usines seront donc forcées d'arrêter complètement la production. D'autre part, une usine du Namurois a été fermée le 15 décembre et une autre a arrêté quelques jours après à Ronet-Flawinne.

Glaceries.

Le rapport de la Compagnie des Glaces d'Auvélais signale que la vente et la production ont été réduites dans de fortes proportions en conséquence de la crise.

Les glaceries, comme les verreries, ont bénéficié de certaines commandes émanant de firmes anglaises, désireuses de se couvrir en vue d'éventuelles mesures de protection.

Quant aux stocks, on sait que grâce à la convention internationale des glaceries, ils n'existent pas, la production étant ralentie dès que les commandes diminuent.

CARRIÈRES, CEMENTS ET MATIÈRES PLASTIQUES.

Après être restée satisfaisante pendant le mois d'octobre, la demande intérieure de ciment s'est ralentie. Les prix, tout en variant sensiblement d'une région à l'autre, s'établissent en moyenne pour le pays aux environs de 150 francs la tonne départ usine.

A l'exportation, le marché reste calme. A la suite de la dépréciation de la livre sterling, la cotation pour de nombreux pays est faite actuellement soit en dollars américains (1 doll. 15) soit en francs français (fr. fr. 29,50) par baril de 180 kilos fob Anvers.

La Société Cimenteries, Briqueteries réunies Exportation nous a communiqué les statistiques de ses exportations pour le mois d'octobre écoulé. Celles-ci se sont élevées à 40.763 tonnes (poids brut).

Les exportations de ciment de l'Union Belgo-Luxembourgeoise pour le mois de septembre 1931 se sont élevées à 120.167 tonnes contre 126.018 tonnes pour le mois de septembre 1930.

Les exportations de ciment de l'Union Belgo-Luxembourgeoise pour le mois d'octobre 1931 se sont élevées à 113.663 tonnes, contre 137.047 tonnes pour le mois d'octobre 1930.

Pour les dix premiers mois de 1931, les exportations de ce produit se sont élevées à 1.135.829 tonnes, contre 1.407.916 tonnes pour la période correspondante en 1930, accusant ainsi un recul de 272.087 tonnes.

Pour le mois d'octobre, le rapport de la production à la capacité de production ou indice d'activité de l'industrie cimentière belge a été d'environ 58 p. c. contre 60 p. c. pour le mois de septembre.

Les cimenteries ont pu écouler en octobre environ 93,8 p. c. de la production réduite du mois, ce qui

correspond à 54 p. c. de la capacité de production, contre 58,6 p. c. pour le mois de septembre.

Pour le mois de novembre, le rapport de la production à la capacité de production ou indice d'activité de l'industrie cimentière belge a été d'environ 48 p. c. contre 58 p. c. pour le mois d'octobre.

Les cimenteries ont écoulé en novembre environ 86 p. c. de la production réduite du mois, ce qui correspond à 41 p. c. de la capacité, contre 54 p. c. pour le mois d'octobre.

Des nouvelles réductions de salaires sont prévues dans l'industrie cimentière.

Dans divers centres de production du pays, des réductions sont intervenues ou sont sur le point d'intervenir.

Il résulte des dernières statistiques du commerce extérieur de la Hollande, publiées par le Bureau Central de la Statistique de La Haye, que les importations de ciment en Hollande, pendant le mois de juillet 1931, se sont élevées à 77.511 tonnes; pendant le mois correspondant de 1930, elles avaient atteint 76.683 tonnes. Pendant le mois d'août 1931, elles se sont élevées à 72.337 tonnes contre 63.590 tonnes pendant le mois correspondant de 1930. Pendant le mois de septembre 1931, elles se sont élevées à 72.646 tonnes, contre 70.465 tonnes pendant le mois correspondant de 1930.

Pour les neuf premiers mois de 1931, les importations de ciment en Hollande s'élèvent à 577.802 tonnes contre 610.102 tonnes pour la période correspondante en 1930, ce qui représente une régression de 32.300 tonnes.

Le tableau ci-contre donne le détail de ces importations par pays d'origine :

PAYS D'ORIGINE	Juillet		Août		Septembre	
	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Allemagne	36.734	32.934	32.758	29.478	33.348	32.250
Belgique	32.825	41.461	24.954	38.544	29.607	37.578
Angleterre	6.319	2.008	4.395	1.858	5.499	1.554
France	805	510	1.449	1.842	2.001	1.265
Suisse	—	600	—	600	—	—
Divers	—	—	34	15	10	—
	76.683	77.511	63.590	72.337	70.465	72.646

L'imposition, par le Board of Trade, d'un droit de 50 p. c. *ad valorem* sur les carreaux en faïence, signifie, pour cette branche d'industrie, la fermeture du marché britannique.

Cette mesure entraînera, pour l'industrie belge des carreaux en faïence, les conséquences les plus graves.

La plupart de nos entreprises écoulaient dans le Royaume-Uni une quantité considérable de leur production; d'autre part, les envois destinés à l'Angleterre répondaient aux exigences particulières du marché anglais et ne peuvent trouver aucun autre débouché.

Le décret du Board of Trade a, dès à présent, entraîné la fermeture d'une division complète d'une usine. Les pertes seront d'autant plus sensibles que l'industrie du carreau de faïence est très délicate et exige une longue fabrication. Certaines usines ont dû renvoyer de la main-d'œuvre.

Les carrières sont dans la période calme de leur activité. Les carrières de pierre bleue de la région de Soignies ne connaissent pas le chômage. Les patrons ont décidé d'appliquer une réduction de salaires de 6 p. c., en trois étapes, le 10 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} février 1932.

Dans la région de Lessines, un accord du 5 novembre a réduit les salaires de 4 p. c. jusqu'au 16 janvier 1932, date à laquelle la commission de conciliation se réunira à nouveau.

La plus grande partie de la production s'ajoute aux stocks existants et il s'ensuit des réductions du temps de travail : dans certaines carrières, on ne travaille que trois ou quatre jours. La Suède, grâce à la dévaluation de sa monnaie, fait déjà concurrence aux pavés belges dans le Nord de la France.

Les carrières des vallées de la Meuse et de ses affluents sont les plus atteintes par la crise. Celles qui n'ont pas à exécuter des commandes pour les chemins de fer ou les vicinaux sont dans l'obligation de réduire la journée de travail. Ici on a appliqué une baisse de 5 p. c. à partir du 1^{er} novembre.

L'exploitation des marbres se ralentit, surtout dans les grandes entreprises, où on procède à des renvois d'ouvriers. Les petites carrières résistent mieux.

Les fluctuations de la livre ont arrêté les exportations de marbre vers l'Egypte.

Industries de biens de consommation.

INDUSTRIES TEXTILES.

Industrie de la laine.

Le mois d'octobre avait été très actif dans l'industrie de la laine, et des ventes importantes, de peignés et de fils avaient eu lieu à destination de l'Angleterre et de l'Allemagne. Des maisons importantes avaient ainsi pu liquider leur stock, au point que celui de peignés des peignages à façon du pays avait diminué de 200.000 kgs. pendant le mois.

L'activité des lavoirs fut cependant presque nulle et l'animation des peignages et des filatures s'explique par le « rush » préalable à l'imposition de droits protectionnistes en Grande-Bretagne. En revanche, profitant de la baisse du sterling, les grossistes des grands centres ont passé de fortes commandes aux fabriques anglaises qui n'ont pas majoré immédiatement leurs prix.

Les petites fabriques sont celles qui, dans l'industrie de la laine, résistent le mieux. Les grands tissages commencent à chômer et l'armée ne procédera probablement pas à ses adjudications de tissus.

Il est à signaler que les banques anglaises et américaines réduisent sensiblement les crédits accordés à de grandes firmes lainières. Les banquiers anglais dénoncent les crédits d'acceptation inemployés depuis un certain temps. Ils majorent le taux de leur commission. Les banques américaines remplacent leurs crédits d'acceptation par des crédits de caisse à taux plus élevé.

D'après une enquête menée par le journal *Le Soir*, la répercussion du protectionnisme anglais sur l'industrie belge de la laine serait la suivante :

La région verviétoise — et, d'une façon générale, la Belgique — exporte depuis tous temps, en Angleterre, du fil cardé et peigné et du tissu.

La filature de laine cardée occupe, à Verviers, approximativement 5.000 ouvriers. Le pourcentage de la production que ces usines exportaient en Grande-Bretagne atteint pour certaines d'entre elles 60 pour cent, avec une moyenne s'établissant à 25 pour cent.

L'imposition brutale de droits d'entrée aura eu comme effet d'arrêter brusquement les opérations en cours : la clientèle refusant de prendre livraison de la marchandise, en raison des nouvelles taxes.

A l'heure actuelle, déjà deux entreprises viennent d'arrêter le travail.

Quant à la filature de laine peignée, qui groupe 4.000 ouvriers environ, elle exporte en Angleterre, selon les usines, de 15 à 40 pour cent de sa production, avec une moyenne se rapprochant de 30 pour cent.

Pour elle également, l'interdiction d'importer en Angleterre par suite des droits d'entrée, constitue un coup très rude. Là aussi, on a eu à déplorer l'annulation d'ordres importants, représentant plusieurs millions et plusieurs semaines de travail.

En tissus, la situation, quant à nos exportations en Angleterre, semble moins grave que pour les filatures, encore que certaines entreprises soient gravement atteintes, en raison de ce que leur fabrication répondait uniquement aux exigences de la clientèle anglaise.

Il est difficile, en ce qui concerne cette branche d'industrie, de fixer un pourcentage moyen. Toutefois, on peut affirmer que certaines entreprises exportaient 90 pour cent de leur production dans le Royaume-Uni ; pour d'autres, au contraire, ce taux ne dépassait pas 15 à 20 p. c.

Mais, s'agissant des tissus, les plaintes des fabricants sont d'un autre ordre. Ce n'est pas tant la perte du marché anglais qui les émeut que la perte du marché belge, qui résulte pour eux de la concurrence que leur font les fabricants anglais, dont les prix en livres sterling n'ont pas été changés, depuis la baisse de cette monnaie.

Des quantités considérables de tissus ont été commandées par la Belgique en Angleterre.

Les fabricants disent qu'il leur est actuellement impossible de vendre les produits de leur fabrication en Belgique, parce que les Anglais offrent des articles similaires à des prix inférieurs de 25 à 30 p. c. C'est une conséquence bien connue de la dévaluation externe d'une monnaie, sans relèvement immédiat des prix intérieurs.

On prévoit à Eccloo un arrêt complet du peignage, dont l'activité est déjà réduite et qui va licencier une partie de ses 1.100 ouvriers. Le chômage partiel qui affecte un certain nombre des ouvriers des tissages de cette région n'a pas pris d'extension.

En bonneterie, où l'activité est assez soutenue, l'exécution des ordres de réassortiment tient à sa fin. Les droits Runciman, ici aussi, exerceront leur influence sur les nouveaux ordres et il est à prévoir que la fermeture habituelle de fin d'année pour inventaire sera fortement allongée. Dans la région de Marche, on envisage la nécessité de chômer deux jours par semaine.

L'industrie belge des tapis, fortement exportatrice vers l'Angleterre, est, elle aussi, touchée par les droits Runciman sur les « abnormal imports ». Les tapis et les carpettes de laine fabriquées dans les régions de Saint-Nicolas, Waesmunster, Mouscron et Ingelmunster faisaient antérieurement l'objet d'une exportation annuelle, vers le Royaume-Uni, de plus de 500.000 livres. Ce chiffre représentait environ 65 p. c. du montant global des ventes à l'extérieur.

Dans ces contrées, et notamment à Saint-Nicolas, les répercussions des mesures protectionnistes anglaises ont été vivement ressenties, entraînant l'arrêt brutal de plusieurs exploitations et augmentant le nombre des sans-travail de 1.100 unités en moins d'une semaine. Depuis, ces chiffres ont été en s'accroissant.

On trouvera ci-dessous le tableau du mouvement des stocks de peignés dans le pays.

Stock en peignés dans les Peignages à façon en Belgique :
(Eécloo, Hoboken, La Lainière, Peltzer et Fils, Pirnay Iwan Simonis, La Vedre.)

1931	Mérimos	Croisés	Totaux
	(Kilog.)	(Kilog.)	(Kilog.)
Fin Janvier	1.307.498	1.531.409	2.838.907
» Février	1.132.718	1.225.737	2.358.455
» Mars	1.116.518	914.432	2.030.950
» Avril	1.131.200	821.129	1.952.329
» Mai	1.172.906	885.569	2.058.475
» Juin	1.254.487	873.279	2.127.766
» Juillet	1.432.525	1.091.166	2.523.691
» Août	1.385.740	1.201.270	2.587.010
» Septembre	1.258.409	1.393.934	2.652.343
» Octobre	1.182.150	1.072.345	2.254.495
» Novembre	804.278	803.778	1.608.056

Industrie du coton.

La Belgique place sur le marché anglais le tiers de son exportation tant en filés qu'en tissus de coton.

La crainte de l'établissement de droits d'entrée a poussé les exportateurs à liquider le plus tôt possible les ordres en cours.

La troisième liste du nouveau tarif douanier frappe désormais les fabricats de l'industrie du coton. En outre, la baisse de la livre a contribué à un ralentissement des ordres reçus et la situation est fort trouble (1).

Il semble que les petits tissages de coton résistent mieux que les grands, comme c'est le cas pour les tissages de laine; les petits ateliers occupant moins de 50 métiers travaillent à peu près normalement, alors que les grands subissent un ralentissement sensible. Toutefois, ces indications ne portent que sur un aspect de la question et on ne connaît pas la situation financière des petits fabricants.

En 1914, on comptait à Renaix 2.500 métiers battant pour le pays et 2.580 métiers battant pour l'exporta-

(1) La troisième liste des « droits Runciman » frappe les cotonnades, les vêtements, la bonneterie, les produits photographiques. Elle a été publiée alors que la présente chronique était sous presse.

tion; en 1927, ces chiffres étaient passés respectivement à 2.000 et 6.000, et parmi ces derniers, 50 p. c. travaillaient pour l'Orient, 25 p. c. pour Buenos-Aires, 15 p. c. pour le Royaume-Uni et 10 p. c. pour divers pays.

Actuellement, on compte 2.000 métiers battant pour le pays; 2.000 métiers battant pour l'exportation et 4.000 métiers arrêtés. 896 métiers appartenant à 42 fabricants et 400 métiers appartenant à 4 fabricants travaillent en plein; 916 métiers appartenant à 19 fabricants sont complètement arrêtés, et 5.798 métiers appartenant à 43 fabricants travaillent au ralenti.

A cause de la baisse de l'index, les salaires dans l'industrie textile de Gand ont été diminués de 5 p. c. à partir du 15 décembre, selon les conventions reconnues et acceptées par les syndicats ouvriers.

L'indemnité de vie chère s'élève encore à 95 p. c. d'après le salaire de base.

Une réduction de 5 p. c. avait déjà été appliquée au mois de juin dernier.

Industrie du lin.

Le marché du lin est calme.

Bien que les prix soient très mauvais, les grosses filatures gantoises travaillent à plein et leur stock serait en diminution. La filature française est touchée par la crise du sterling et ses prix révèlent un pressant besoin de se dégager de ses stocks. La situation des tissages s'est aggravée et les nouveaux tarifs anglais ont complètement arrêté les affaires avec l'Angleterre.

Le Courtrais, qui fabrique, en ordre principal, les toiles à matelas, en pure toile ou en mixte, écoulait plus de 70 p. c. de cette production en Angleterre. Cet article, qui jouissait d'ailleurs d'une réputation très grande auprès de la clientèle anglaise, était fourni presque exclusivement, sous l'appellation de « Belgian Tick », par notre industrie.

La fermeture absolue du marché britannique à ces importations belges a contraint les dirigeants d'usines à licencier une partie considérable du personnel ouvrier et employé. Le chômage s'est encore accru de ce fait dans une proportion qu'on évalue à près de 30 p. c.

Certaines usines se sont même vues contraintes de fermer leurs portes, tandis que d'autres, ne travaillant plus qu'une semaine sur deux, s'acheminent à grands pas vers l'interruption totale de tout travail.

Si les importations de tissus, reprises sous la rubrique « linen », se sont sensiblement développées sur le marché anglais depuis ces derniers temps, il ne s'ensuit pas que cette augmentation ait porté indistinctement sur toutes les spécialités qu'on classe sous cette appellation.

Les toiliers de la région de Zele et de Tamise, et de Roulers-Thielt sont très fortement atteints, eux aussi; à Roulers, plusieurs tissages sont complètement fermés.

Industrie du jute.

En octobre, les tissages de jute de la région de Roulers travaillaient encore sans chômage, mais les carnets d'ordres étaient très peu fournis.

En novembre, les nouveaux droits anglais, dont on rencontre l'influence dans chaque spécialité textile, ont contraint un certain nombre de métiers à chômer. Les industries connexes sont atteintes à leur tour.

Dans la région de Lokeren-Zele-Tamise, où s'est surtout développée l'industrie du jute, la situation est également des plus tendues.

L'Association des Tisseurs de jute a pris la décision d'arrêter tout travail dans les tissages de jute, à partir de la mi-décembre.

Les entreprises ne reprendront leur activité qu'en janvier prochain; encore convient-il d'ajouter qu'elles ne travailleront qu'une semaine sur deux.

On s'attend à ce que les tisseurs adoptent des mesures semblables.

CUIRS, PEAUX ET CHAUSSURES.

La situation des tanneries est assez inégale, mais le chômage paraît prédominant et le débit actuel ne représenterait qu'un pourcentage assez faible de la capacité de production.

Iseghem, le grand centre manufacturier de chaussures, dont la production était fortement orientée vers le marché anglais, souffre de la chute du sterling et de la concurrence étrangère. On chôme en moyenne quatre jours par semaine. Les industriels n'ont pu se couvrir en expédiant leurs stocks en masse en Angleterre car, dans cette branche, les exigences de la mode demandent un travail sur commande.

La ganterie bruxelloise, qui exporte 90 p. c. de sa production et qui est partiellement aux mains d'entrepreneurs anglais, est fort atteinte par les droits Runciman. Les patrons renvoient en premier lieu les ouvriers belges, car ils sont liés par contrat aux ouvriers étrangers.

PAPETERIES.

La production des papeteries a été de 172.730 tonnes en 1930, soit un fléchissement de 8 1/2 p. c. par rapport à 1929.

L'effondrement de la livre sterling a amené un ralentissement brusque de la production, certaines papeteries exportant 80 p. c. de leur production.

Dans une usine, deux machines sont arrêtées et l'on compte une centaine de chômeurs.

On estime que les usines mises en cause par les droits Runciman verront leurs débouchés diminuer dans la proportion de 35 à 40 p. c.

ELECTRICITÉ.

La consommation d'électricité a poursuivi ses remarquables progrès. Alors qu'en 1913, elle n'était que de 1.570.000.000 de kwh. environ, en 1929, elle s'est élevée à 4.170.000.000 de kwh. et, en 1930, à 4.460.000.000 de kwh. pour une puissance installée de 1.785.000 kwh.

La production et la distribution n'ont pas été réduites par la situation économique, car les ventes de courant à usages domestiques ou agricoles ont progressé suffisamment pour compenser la diminution de la consommation industrielle.

Dans le seul groupement de Liège, de l'U. C. E. Linalux, le nombre de kwh. échangés a atteint 133 mil-

lions 246.254 kwh. pour les neuf premiers mois de 1931. Dans le groupement du Luxembourg, où la société a terminé le raccordement des diverses usines affiliées, les échanges d'énergie ont augmenté dans une proportion de plus de 40 p. c. par rapport à ceux de 1930. Ils ont porté sur un total de 8.031.295 kwh. pour les trois premiers trimestres de l'exercice en cours.

La Linalux vient de mettre en service, avec un plein succès, la ligne à 150.000 volts reliant les deux groupements. Cette artère, la plus puissante du pays, s'étend sur 150 km. de longueur et réunit l'ensemble des installations de la société.

A l'Union des Centrales électriques du Hainaut, dans le groupement de la Sambre, 22 affiliés sont actuellement desservis par ce groupement, 15 centrales marchent en parallèle.

La mise en service progressive des installations a permis de développer les échanges. Ceux-ci atteignent 54.262.750 kwh. pour les huit premiers mois de l'exercice 1931, contre 20.761.343 kwh. pendant la même période de 1930.

Les échanges réalisés par le Groupement du Borinage marquent, en dépit de la crise, un accroissement de 10 p. c. sur ceux réalisés pendant la même période de 1930. Ils atteignent 59.457.672 kwh.

Il est à remarquer que, depuis la crise, qui a animé les rivalités industrielles, les charbonnages et les centrales électriques des distributeurs ont procédé à des échanges de vues assez vifs sur l'utilisation de charbon indigène par les centrales.

En 1930, la consommation de charbon indigène par les centrales électriques s'était élevée à 66 p. c., contre 63 p. c. pour l'ensemble des industries. Depuis lors, le pourcentage d'utilisation du charbon indigène s'est amélioré, comme en témoigne le tableau suivant :

Consommation de charbon indigène par les centrales électriques (1).

	1929-1930	1930-1931
Régions d'Anvers et de Gand....	8 %	30 %
Région bruxelloise	45 %	95 %
Régions du Hainaut et de Liège..	70 %	85 %

PÊCHE MARITIME.

On trouvera ci-après le détail des apports de poisson frais à la minque d'Ostende, au cours des mois d'octobre et de novembre :

(Voir tableau page suivante.)

Malgré l'augmentation des apports, on constate une baisse sensible des prix.

La situation actuelle est amenée par la cessation des achats anglais aux chalutiers belges, par la fermeture partielle des frontières françaises et par des importations plus fortes de poisson étranger : de

(1) « Bulletin » de l'Union des Exploitations Electriques en Belgique, septembre 1931.

	OCTOBRE		NOVEMBRE	
	Produits francs	Apports kilogr.	Produits francs	Apports kilogr.
Chalutiers à vapeur	1.085.351,20	449.374	944.927,50	398.567
Chaloupes à moteur	3.448.943,50	896.365	3.154.281,70	871.355
Chaloupes à voiles	5.500,—	1.133	6.770,—	1.675
Divers	60.920,50	14.900	51.252,50	14.050
Poissons de provenance étrangère	37.436,—	35.575	71.671,70	74.075
1931	4.638.151,20	1.397.347	4.228.903,40	1.359.722
1930	5.339.573,50	1.202.331	5.031.060,—	1.125.004
	- 701.422,30	+ 195.016	- 802.156,60	+ 234.718

Hollande, d'Allemagne et du Danemark. Sous ce dernier rapport, les statistiques sont caractéristiques.

Cependant, le rendement de la pêche à l'esprot a été bon en novembre.

Cette situation est considérée par les armateurs comme constituant une crise grave et, comme il est actuellement d'usage en pareil cas, ils réclament une intervention de l'Etat : abaissement des tarifs de transport, fermeture des frontières au poisson étranger, législation sur l'engagement obligatoire des mousses. En réalité, il semble que si des améliorations sont possibles dans le transport de la marée, par exemple : la création de trains spéciaux à grande vitesse et à tarif normal, l'emploi de wagons isothermes, l'accélération de la remise à domicile ainsi que l'embauchage d'un plus grand nombre de mousses, mesure en voie d'application, la crise qui atteint les armements est due à des déplacements d'équilibre entre les chalutiers et les chaloupes à moteur.

Cette année, deux grands armements ont arrêté l'exploitation et les deux autres, les plus importants, dont le fameux « Armement Ostendais », création des coopératives ouvrières gantoises, clôturent leur exploitation par des pertes. Sur un total de 54 chalutiers, 20 sont actuellement en chômage ou vendus.

Par contre, on constate l'utilisation de plus en plus grande des bateaux à moteur et l'abandon presque complet des chaloupes à voiles.

Composition de la flotte de pêche ostendaise :

	1925	1929
Chalutiers à vapeur	49	50
Chaloupes à moteur (1)	106	193
Chaloupes à voiles	91	7

De plus, les patrons pêcheurs achètent des unités plus grandes et munies de moteurs plus puissants. Les matelots-pêcheurs abandonnent les chalutiers à

(1) 15 en 1923.

vapeur pour les unités à moteur où la vie est considérée comme plus facile, les voyages étant plus courts et les salaires plus élevés. Il en résulte pour les chalutiers non seulement du manque de personnel, mais encore la diminution de capacité de ce dernier.

Les mousses, après avoir appris leur métier sur les chalutiers, s'engagent également à bord des chaloupes.

Il semble donc bien que la crise de la pêche maritime est due à la fois à la situation générale et à des causes intérieures, propres à l'évolution de la technique de la pêche. Il importe de faire cette distinction et de ne pas recourir inconsidérément au soutien des entreprises par les pouvoirs publics.

Car, on l'oublie trop, et cette remarque a une portée générale, les subsides et protections, qu'ils soient tirés du produit des impôts généraux ou des recettes douanières, reviennent à assurer ou à majorer le revenu de certaines catégories d'individus (dans le cas actuel : actionnaires et pêcheurs des sociétés d'armement) par des prélèvements sur le revenu de toute la population.

On ne saurait assez mettre en garde l'opinion contre ces interventions mercantilistes continuelles, qui, en se multipliant, aboutissent à des concessions réciproques qui, insensiblement, modifient l'organisation des échanges.

COMMERCE DE L'IVOIRE.

La quatrième vente de l'année s'est tenue le 27 octobre à Anvers; elle comprenait :

Congo dur	kg.	25.241,5
Congo doux		1.856
Divers		14.928

Soit 42.025,5

dont seulement 10.802 kilos ont été vendus, la majeure partie étant limitée à des prix trop élevés.

A part les quelques lots de grosses dents de belle qualité, qui étaient fortement disputées et qui accusent une plus-value de 10 à 20 fr. le kg., toutes les autres catégories enregistrent une baisse de 5 à 15 p. c. sur les estimations faites cette fois en francs belges, alors que depuis juillet 1926 elles étaient établies en livres sterling.

Les cornes de rhinocéros sont en plus-value de 10 à 20 fr. le kg.

Six tonnes d'ivoire sont arrivées par s/s *Albertville*.

Agriculture.

Une des conséquences les plus pénibles de la crise agricole est l'échec actuel de la politique de production de denrées de qualité. Après la guerre, on avait fort bien vu que l'agriculture belge ne devait pas se faire d'illusions sur les possibilités d'obtenir un rendement rémunérateur de la culture intensive des céréales, et les chefs des groupements agricoles, notamment le Boerenbond, à l'exemple de ce qui s'était fait au Danemark, préconisèrent le développement de petits élevages, de l'industrie laitière, des cultures maraîchères et fruitières, tant pour satisfaire le marché national que pour certains marchés extérieurs, traditionnellement dépendants de l'importation pour certains produits alimentaires : beurres, œufs, bacon, légumes et fruits. Ces marchés étaient surtout l'Allemagne et l'Angleterre, où les Hollandais et Danois avaient conquis de très fortes positions.

Il apparaît maintenant que le but poursuivi était légitime et que la qualité et le prix des produits belges leur permirent de conquérir rapidement une place des plus honorables sur les marchés allemands et anglais et même de gagner les marchés français pour certains produits.

La crise allemande et l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne et les Etats scandinaves, le néo-protectionnisme anglais et le protectionnisme traditionnel de la France, sont venus porter à cette prospérité un coup très sensible.

Le commerce des œufs est le plus atteint peut-être.

Pour les huit premiers mois de l'année, nos principaux clients sont intervenus pour les pourcentages suivants :

Grande-Bretagne	40 %
France	28 %
Allemagne	16 %
Pays-Bas	8 %
Suisse	6 %

Mais l'Allemagne a réduit de près de 50 p. c. ses achats : 79 millions d'œufs contre 151 millions en 1930 (8 mois). Les Pays-Bas ont réduit leurs achats dans les mêmes proportions. La France avait quadruplé ses achats. Le gouvernement, alerté par les producteurs d'œufs français, a immédiatement établi un contingent, calculé de manière à arrêter ces importations d'œufs belges.

En 1926, notre exportation d'œufs vers la France était insignifiante; en tout cas, les statistiques de cette année ne citent même pas de chiffre.

En 1927, cette exportation était de 12.611.000 pièces; en 1928, 17.684.000 pièces; en 1929, 30.664.000 pièces; en 1930, 60.491.000 pièces.

Nous avons encore fait d'énormes progrès en 1931; pendant les neuf premiers mois de cette année, nous avons expédié en France 125.366.000 œufs (contre 34.933.000 pendant la période correspondante de 1930).

La France nous prenait près de 30 p. c. de notre

exportation totale d'œufs, puisque pour les neuf premiers mois de l'année courante, nous en avons exporté en tout 431.577.000 pièces.

Un décret du gouvernement français du 1^{er} novembre autorise chaque pays intéressé à introduire en France un contingent d'œufs égal à un certain pourcentage de la quantité moyenne de ses exportations des cinq dernières années vers ce pays. C'est une règle analogue à celle de l'immigration aux Etats-Unis! Comme la Belgique n'a commencé à enregistrer des ventes intéressantes qu'en 1930, on se rend compte qu'elle sera durement frappée par cette mesure sévère. On calcule que la perte pour notre aviculture sera de deux millions de francs par semaine.

Le contingent global à admettre en France est fixé à 3.400 quintaux pour novembre et 5.000 quintaux pour décembre.

Sur ces chiffres nos exportations seraient limitées pour novembre à 7 quintaux et 17 quintaux en décembre. Seront seuls admis les œufs portant, en lettres d'au moins deux millimètres de hauteur, le nom du pays d'origine.

Le gouvernement belge s'est immédiatement préoccupé d'arrêter les formalités à observer par les exportateurs belges désirant bénéficier du contingent réservé à notre pays.

Mais il n'en reste pas moins que voilà un nouveau débouché qui se ferme, au moment où l'Angleterre, par sa campagne « Buy British », visant surtout les produits agricoles, et par ses droits sur les produits va encore réduire nos exportations d'œufs.

Ces événements ont retenti fâcheusement sur le commerce des œufs et dans la région de forte production, les prix ont fléchi de 20 à 25 p. c.

L'industrie maraîchère et fruitière est également touchée.

Les maraîchers de la région de Malines et les viticulteurs de Hoeylaert se plaignent amèrement des conséquences néfastes du protectionnisme anglais. Ils ne savent plus exporter leurs produits, qui étaient, pour la plupart, destinés à la Grande-Bretagne.

Ils sont maintenant obligés de les écouler à l'intérieur du pays, à des prix très inférieurs à ceux des années précédentes.

Le prix des raisins a baissé de 8 francs au kilo.

Or, l'industrie du raisin produit en serre chaude, a des frais de charbon, de verre à vitre, de main-d'œuvre difficilement compressibles.

L'industrie malinoise est sous le coup de la chute de la livre et des nouveaux droits. Les chicorées witloof, la grande spécialité de la région ont vu leur prix de gros tomber de 3 à 4 francs en 1930, à 60 et 70 centimes le kilo au cours de la campagne actuelle. Le débouché de Paris, qui promettait beaucoup depuis quelques années, se dérobe et la mauvaise qualité, ainsi que la négligence de certains envois ne sont pas étrangers, paraît-il, à cette réserve du grand marché parisien.

Nous savons bien que pendant une période aussi troublée, économiquement, que la nôtre, la concurrence a vite fait d'alléguer la mauvaise qualité des produits

étrangers et de l'exagérer à plaisir. C'est une raison de plus pour ne pas donner prise à la critique.

* * *

La viande sur pied a fortement baissé, ainsi que le beurre. Ces derniers produits subissent encore la concurrence des produits étrangers, et tout particulièrement du beurre danois. Le relèvement des droits, qui sera incessamment voté par le Parlement, entrainera un redressement des prix qui, il faut le craindre, retentira sur ces derniers.

Le tableau suivant montre quel a été le mouvement du commerce extérieur du beurre :

1926	1.412.336 kilos (importations nettes)
1927	189.100 kilos (exportation)
1928	360.000 kilos (exportation)
1929	3.031.100 kilos
1930	8.965.600 kilos
1931 (10 mois) ..	10.050.000 kilos

Depuis octobre le prix du beurre a baissé de 30 p. c.

* * *

Les rapports des agronomes de l'Etat sur la situation de l'agriculture en novembre 1931 indiquent que le temps a été beau et ensoleillé; les quelques journées de pluie ont favorisé la levée et la croissance des semis. La température a été douce et il n'y a eu que quelques gelées nocturnes.

Les semis des céréales d'hiver sont vigoureux. On a achevé dans les meilleures conditions, l'arrachage et le transport des plantes-racines. Les navets ont continué à bien se développer et la douce température a permis d'utiliser la récolte d'une façon très avantageuse.

Les prairies et les tréfilères se présentent dans les meilleures conditions de végétation. Les travaux ont été faits dans des conditions très favorables; ils sont très avancés. La main-d'œuvre est suffisante.

L'état sanitaire du bétail est bon. La production fourragère abondante rend l'entretien des animaux peu coûteux. Le commerce des chevaux reste inactif; le bétail laitier est un peu moins demandé, les prix se maintiennent à peu près; la vente du bétail gras est difficile; la demande s'est améliorée un peu pour le bétail maigre: au cours du mois les prix ont haussé de 250 à 350 francs par tête.

Pour la plupart des denrées de la ferme, les transactions sont calmes et empreintes de lourdeur. Les prix du beurre et des œufs ont baissé vers la fin du mois.

INDUSTRIE DU SUCRE.

La campagne sucrière a été favorisée par le temps sec qui a permis d'activer l'arrachage. Le 10 novembre, la plus grande partie des betteraves était livrée aux fabriques, dont la production est déjà très avancée.

La crise coloniale.

Nous avons signalé, en leur temps, les mesures de valorisation du coton prises par le gouvernement du Congo Belge.

Dans son rapport, lu le 2 novembre à l'assemblée des actionnaires, la Compagnie Cotonnière Congolaise signale que cette mesure a été prise devant l'impossibilité dans laquelle se trouvaient les sociétés d'obtenir des banques les crédits de campagne usuels, par suite des bas cours du coton.

La Société anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo propose à ses actionnaires de faire appel à la réserve extraordinaire pour réévaluer les stocks dans des limites prudentes, pour amortir complètement les plantations d'hévéas et les stocks de caoutchouc.

Les plantations de palmiers de cette société sont plus prospères.

Les mesures de compression des dépenses concernant le personnel d'Afrique de l'administration de la Colonie, comprennent notamment une diminution de 6 p. c. de tous les traitements au-dessus de 40.000 fr., la réduction du traitement des congés à la moitié du traitement d'activité, la réduction de 6 p. c. de l'indemnité familiale, la suppression des indemnités de résidence, de prolongation et d'intérim, etc. Ces mesures entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1932.

Port d'Anvers.

A la date du 13 novembre, on comptait à Anvers 77 navires désarmés :

	Navires	Tonnes
Pavillon étranger	38	133.227
Pavillon belge	39	106.518
Total	77	239.745

La flotte belge comptant 142 unités d'un tonnage brut total de 502.517 tonnes, le chômage affecté donc 27 p. c. de la flotte belge et 21 p. c. du tonnage.

La baisse de l'index a permis de diminuer le salaire des ouvriers du port, de 2 fr. par shift de jour; de 3 fr. par shift de nuit et de fr. 3,50 par shift de dimanche.

CHRONIQUE

La mécanisation de l'agriculture aux Etats-Unis et le remaniement de la main-d'œuvre agricole. — Le Département du Travail des Etats-Unis vient de publier, dans la *Monthly Labor Review*, une étude sur la mécanisation de l'agriculture américaine considérée en tant que facteur de remplacement de la main-d'œuvre.

Le progrès rapide survenu dans l'invention et la mise en service des machines qui permettent une économie de main-d'œuvre et les perfectionnements réalisés en ces dernières années dans les méthodes culturales américaines constituent une des évolutions économiques les plus importantes des temps modernes : grâce à elle, les superficies en culture ont été largement augmentées, la qualité des produits agricoles grandement améliorée, et la production individuelle notablement accrue, malgré la mise en valeur progressive de terres plus pauvres.

Mais cette évolution a posé, pour l'agriculture comme pour les diverses branches de l'industrie, des problèmes qui restent jusqu'ici sans solution, notamment le problème des mesures à prendre au profit des ouvriers qui perdent leur travail en conséquence de l'accroissement du rendement individuel dans les exploitations agricoles. Ce problème, il est vrai, ne s'est présenté sous une forme aiguë que très récemment ; bien que, depuis plus de trois-quarts de siècle, des économies de main-d'œuvre soient faites dans l'agriculture américaine (par suite de l'emploi de machines, ou en conséquence de perfectionnements divers) le nombre de travailleurs occupés n'a diminué qu'à partir de 1910, et la réduction ne s'est affirmée sérieusement que depuis 1920 (1).

Le fait que l'augmentation du rendement individuel n'a provoqué que tardivement un excédent de main-d'œuvre agricole s'explique principalement par les raisons suivantes :

1° Durant la plus grande partie de la période en cours depuis l'introduction du machinisme, de nouvelles exploitations ont été créées, qui ont nécessité l'emploi d'une main-d'œuvre relativement considérable par unité de production ;

2° Dans les anciennes exploitations, l'épuisement progressif du sol a rendu nécessaire l'augmentation de la main-d'œuvre pour le maintien, au même niveau, de la production ;

3° La production agricole totale a été développée pour faire face aux besoins d'une population croissante et de débouchés étrangers élargis.

Mais, au cours des dernières années, la situation s'est profondément modifiée : le taux d'augmentation de la population ayant baissé, la demande totale de denrées agricoles s'est ralentie, rendant ainsi inutile la mise en valeur de nouvelles terres. En même temps, les achats de l'étranger ont fortement diminué. Ajoutez que les progrès de la science agricole : perfectionnement dans les façons culturales, sélection des semences, nouveaux engrais plus scientifiquement utilisés, etc., ont été, semble-t-il, plus que suffisants pour compenser l'usure naturelle du sol, et cela sans l'aide du machinisme.

« Dans ces conditions, il est évident que l'agriculture ne peut continuer à absorber complètement la main-d'œuvre libérée par les perfectionnements du machinisme et par de meilleures méthodes d'exploitation. »

Que cette main-d'œuvre en excédent n'ait pas été entièrement absorbée depuis dix ans, cela apparaît quand on considère le courant exceptionnellement marqué qui a entraîné les agriculteurs vers les centres industriels : d'après le Bureau du Recensement, la population agricole a diminué de 3.301.000 personnes entre 1920 et 1928, l'augmentation naturelle de cette population ayant été au cours de la même période de 2.500.000 personnes.

C'est la constatation de cet état de choses qui a amené le Département du Travail à entreprendre l'étude dont sa revue mensuelle vient de donner les résultats.

L'étude détaillée des économies de main-d'œuvre réalisées par la substitution du travail mécanique au travail manuel, ne peut être reprise ici. Nous nous bornerons à prendre deux exemples topiques. Pour moissonner 50 acres en une journée : avec la plus ancienne des méthodes signalées, l'emploi de la faucille, il faut 200 ouvriers qualifiés ; avec la machine de récolte la plus perfectionnée, le *header* (moissonneuse-décapiteuse), deux ouvriers suffisent. Lorsqu'il s'agit de la moisson et du battage dans une journée de la récolte portée par 50 acres de céréales, dans le plus ancien procédé caractérisé par l'emploi de la faucille et du fléau, 150 ouvriers et 170 manœuvres qualifiés sont nécessaires ; dans le plus récent, marqué par l'utilisation de la moissonneuse-batteuse ou *combine*, il suffit de deux ouvriers qualifiés et de trois manœuvres. L'emploi de la *combine* a rendu inutiles 72,22 p.c. de la main-d'œuvre nécessitée dans la pratique antérieure (utilisation du *header* et de la batteuse fixe), économie de main-d'œuvre venant après une autre de 68,42 p. c., et ainsi de suite en remontant jusqu'au

(1) Cfr. « Bulletin », n° 9, vol. II, du 10 novembre 1931.

temps où le fléau séparait le grain de la paille qui avait été ramassée au moyen de la faucille.

Les augmentations de la productivité agricole obtenues par la substitution de la machine aux procédés manuels varient entre 80 p. c. et plus de 9.000 p. c. suivant les cas considérés; la libération de main-d'œuvre va de 31 p. c. à 99 p. c. Mais l'accroissement de productivité ne dépend pas uniquement de l'invention et de l'emploi de nouvelles machines; il faut aussi tenir compte :

1° des progrès dans l'outillage manuel;

2° de la découverte de meilleurs moyens pour l'utilisation des machines et des diverses natures de forces;

3° du remplacement progressif de la force animale par la force mécanique.

Les résultats des comparaisons faites sont résumés dans le tableau ci-dessous, qui montre que, pour les cinq premiers produits de la terre, l'augmentation moyenne de productivité, grâce au remplacement, par les machines et les méthodes les plus perfectionnées d'aujourd'hui, des méthodes et de l'outillage manuels de jadis, est approximativement de 1.200 p. c. et la proportion de main-d'œuvre devenue inutile, de 80 p. c.

Main-d'œuvre nécessaire pour la production à la main et à la machine des principales récoltes

RÉCOLTES	Heures d'ouvrier nécessaires, par acre, avec				1924 comparé à 1850	
	Travail à la machine 1850	Travail à la machine 1894-1896	Travail à la machine et à la main 1924	Travail à la machine 1924	% de l'augmentation de la productiv. par ouvrier,	% de la main-d'œuvre devenue inutile
Mais.....	182,68	27,5	37,8	30,0	508	83,6
Coton.....	117,80	78,7	118,5	45,0	273	73,2
Foin.....	21,08	3,9	10,7	1,6	1.217	92,4
Pommes de terre.....	108,92	38,0	90,4	50,0	118	51,1
Blé.....	62,42	3,1	15,5	1,6	3.801	97,4
Moyenne.....	—	—	—	—	1.185	80,2

Il ressort du tableau ci-dessus que 80 p. c. en moyenne de la main-d'œuvre nécessaire pour la production des principales récoltes au moyen de procédés manuels sont devenus inutiles quand le machinisme moderne a été mis en service; mais il ne suit pas de là qu'il s'est produit une telle libération de main-d'œuvre dans l'ensemble de l'agriculture; les résultats pour l'agriculture dans sa totalité dépendent naturellement de l'étendue et des conditions de l'emploi des machines dans toutes les branches de production agricole et dans toutes les régions où cela est possible (d'ailleurs, comme on l'a déjà noté, l'introduction du machinisme en agriculture n'est pas, à beaucoup près, le seul facteur qui ait contribué à la hausse progressive du rendement individuel).

« Un des traits les plus frappants de l'évolution de l'agriculture américaine est la persistance des méthodes primitives à côté des méthodes les plus récentes. » Il n'y a pas plus de vingt ans que sont devenues d'un usage général telles machines inventées et connues depuis des dizaines d'années auparavant.

« En faisant état de tous les progrès actuellement acquis et appliqués et en supposant qu'ils soient « universellement adoptés » par les fermiers américains :

« Il n'est pas téméraire de conclure que l'agriculture des Etats-Unis ne travaille pas actuellement à plus de 25 p. de la capacité maximum de rendement qu'elle pourrait avoir. »

Cette situation s'explique par plusieurs raisons :

1° Une insuffisance des débouchés pour les produits agricoles. Au cours des dix dernières années, et même pendant une partie considérable de la période écoulée depuis le début de la mécanisation, les agriculteurs ont pu, avec le matériel qu'ils possédaient, produire plus qu'ils n'étaient à même de vendre avec bénéfice. Sans doute, la coexistence, au cours des dernières années, de bas prix de vente et de salaires relativement élevés a pu stimuler l'adoption des méthodes modernes et l'emploi des machines permettant de réduire la main-d'œuvre; mais ce mouvement aurait été bien plus marqué s'il avait existé une plus grande demande de produits agricoles à des prix rémunérateurs;

2° Le taux réduit des salaires dans de nombreuses régions des Etats-Unis. « Dans l'agriculture comme dans l'industrie, les bas salaires ont toujours été une cause très importante de faible progrès de la productivité. Comme dans l'industrie, il a fallu longtemps aux fermiers pour s'apercevoir que les bas salaires ne vont pas toujours de pair avec un faible coût de production. »

3° L'absence, dans les exploitations agricoles, de places propres à fournir un maximum de rendement, plans où on aurait prévu l'édification des bâtiments en un point judicieusement choisi, une délimitation méthodique des champs, un enchaînement logique des diverses opérations, etc. A ce point de vue, il y a

encore beaucoup à faire dans l'agriculture américaine;

4° Le non-emploi de toute la force disponible à la ferme pour la production agricole;

5° La dépense de la substitution du moteur au cheval pour les travaux de la ferme : c'est peut-être le facteur le plus important qui s'oppose aux progrès de la productivité agricole. Sur les points où cette transformation se fait en même temps dans de nombreuses exploitations, les chevaux se vendent mal, et cela fait hésiter le fermier; d'autre part, dans les fermes qui travaillent uniquement avec des chevaux, une part considérable des terres est employée à produire l'alimentation de ces animaux; le fermier est porté à croire que cette alimentation ne lui coûte rien, tandis qu'on paie cher l'essence et l'huile, « et il peut y avoir beaucoup de vrai dans cette manière de voir »; car, si un fermier est forcé d'envisager, à cause de la surproduction générale, la réduction des superficies qu'il cultive pour en vendre les récoltes, les terres qui deviendront disponibles, s'il liquide ses écuries, ne lui seront plus guère utiles.

Cela dit, il faut reconnaître que l'abandon du cheval au profit du moteur se généralise, en somme, très rapidement : de 1920 à 1929, le nombre des chevaux et des mulets utilisés dans l'agriculture américaine est descendu de 25.199.551 à 19.476.000, tandis que le nombre des tracteurs s'élevait de 246.083 à 852.989; si ce système continue, dans dix ans il y aura près de trois millions de tracteurs dans les fermes, et le nombre des chevaux et mulets sera tombé en dessous de 15 millions. « Naturellement, il se sera produit une augmentation correspondante dans la productivité et dans le remplacement de la main-d'œuvre agricole. »

Voici les conclusions de l'étude dont nous avons essayé ci-dessus de mettre en lumière les points essentiels :

1° Il est probable que d'ici peu d'années, à peu près tout le blé des Etats-Unis sera produit comme il l'est déjà dans la région des grandes plaines et dans le Nord-Ouest, c'est-à-dire dans de vastes exploitations, avec de longs attelages de machines du dernier type, un maximum de force mécanique et un minimum de main-d'œuvre. Il en sera de même, quoiqu'à un degré un peu moindre, pour la production du coton et du maïs.

2° En conséquence de cette évolution, de vastes étendues dans les Etats du centre, du sud et de l'est deviendront disponibles pour la production d'autres récoltes, et il est probable qu'une « superficie considérable » des terres dont l'utilisation est la moins avantageuse deviendra complètement inculte;

3° L'adaptation des types de machines et de tracteurs aux besoins les plus divers, ceux, par exemple, des petites exploitations, permettra la mécanisation, plus lentement du reste que pour la production des récoltes, des fermes spécialisées dans la production des fruits ou des légumes; et même dans la production animale ou laitière;

4° Il y aura une grande transformation dans la nature de la main-d'œuvre nécessaire à l'agriculture, transformation dans le sens du remplacement des manœuvres par des ouvriers qualifiés ou demi-qualifiés. Ce changement sera probablement accompagné d'une hausse des salaires;

5° Il est à croire que la profession agricole arrivera à être considérée plus comme une affaire que comme une manière de vivre. D'ici un certain temps, les fermiers ne vivront sur leurs fermes que quand ils y trouveront des conditions favorables à une installation;

6° On peut prévoir que le remplacement de la main-d'œuvre agricole continuera plus ou moins vite suivant le cas, mais plus rapidement dans les régions qui présentent des conditions particulièrement favorables à l'emploi des machines à grand travail. Etant donné que, dans la situation économique actuelle, les limites du développement rémunérateur de l'agriculture ont été atteintes, on a tout lieu de croire que l'agriculture ne pourra pas, dans un avenir prochain, absorber une quantité un peu forte de la main-d'œuvre rendue disponible par l'emploi croissant de machines perfectionnées d'un rendement poussé au maximum.

L'agriculture américaine est donc incapable de résoudre ce problème de main-d'œuvre par ses propres moyens : on ne voit pas que l'industrie et les chemins de fer soient à même de le résoudre pour elle. Et il semble bien que le Département américain entrevoie comme conséquence de l'emploi d'un machinisme déjà surabondant et toujours en progrès, le chômage d'une proportion de plus en plus élevée des travailleurs de l'agriculture et de l'industrie.

Le trafic du Canal de Suez pendant les trois premiers trimestres de 1931. — Durant les trois premiers trimestres de 1931, le mouvement des navires a atteint 22.500.000 tonnes de jauge nette, en diminution de 1.244.000 tonnes ou 5,2 p. c. sur celui de 1930.

La diminution porte pour un tiers environ sur le mouvement de sortie (N.-S.) et pour les deux autres tiers sur le mouvement de retour : 377.000 et 867.000 tonnes.

D'après la direction et la nature des opérations, l'ensemble se répartit comme suit :

	Tonnage net des trois premiers trimestres de 1931	Différence sur les trois premiers trimestres de 1930
Commerciales T.	11.149.000	— 2.179.000
Postales	8.931.000	+ 763.000
Sur lest	2.325.000	+ 180.000
Militaires	185.000	+ 2.000
	22.590.000	— 1.244.000

Le trafic marchandises totalisant 19.274.000 tonnes durant les 3 premiers trimestres de 1931, est inférieur de 2.588.000 tonnes à celui de la période correspondante de 1930 soit en diminution de 11,8 p. c. Le trafic de sortie (Nord-Sud), avec 5.667.000 tonnes contre 7.457.000 en 1930 est en diminution de 1.790.000 tonnes; le trafic de retour, avec 13.607.000 tonnes contre 14.505.000 est inférieur de 798.000 tonnes seulement.

Le trafic de sortie se répartit comme suit :

	1930	1931
Métaux ouvrés T.	1.639.000	1.173.000
Engrais	541.000	513.000
Machines	444.000	320.000
Pétrole	307.000	291.000
Pâte de bois et papier	274.000	282.000
Ciment	441.000	261.000
Houille	358.000	243.000
Sucre raffiné	137.000	238.000
Sel	334.000	213.000
Matériel de chemin de fer	337.000	186.000
Tissus	235.000	123.000
Divers T.	2.410.000	1.824.000
	7.457.000	5.667.000

La réduction affecte toutes les marchandises principales, sauf le sucre raffiné, qui accuse une augmentation de 101.000 tonnes.

Toutes marchandises comprises, la part des expéditions russes est passée de 303.000 tonnes, pendant les 3 premiers trimestres de 1930, à 509.000 tonnes cette année.

Voici la répartition du trafic de retour :

	1930	1931
Oléagineux	3.007.000	3.132.000
Huiles minérales	3.128.000	2.629.000
Céréales	1.662.000	2.363.000
Textiles et gunnies	1.521.000	1.270.000
Minerais et métaux	1.619.000	1.031.000
Caoutchouc	591.000	529.000
Tourteaux	219.000	320.000
Thé	265.000	262.000
Sucre	227.000	243.000
Viande frigorifiée	71.000	104.000
Mélasses	262.000	28.000
Divers	1.833.000	1.696.000
TOTAUX	14.405.000	13.607.000

Les huiles minérales sont en recul de 449.000 tonnes par suite du ralentissement des envois de la Perse et de l'Insulinde.

Par contre, les céréales sont en augmentation de 701.000 tonnes; le blé australien contribue à cette avance avec 316.000 tonnes.

L'accord international des porcelaines. — Dans son numéro du 20 novembre 1931, la *Frankfurter Zeitung* commente la conclusion d'un accord entre l'Allemagne, la France et la Tchécoslovaquie en ce qui concerne l'industrie de la porcelaine. Cet arrange-

ment vise à la réglementation de l'importation de ces marchandises vers la France et sera mis en vigueur dès ratification par le Gouvernement, ratification qui ne fait aucun doute.

Outre l'importance que présente un tel accord au point de vue particulier de l'industrie de la porcelaine, il constitue un premier pas dans la voie d'une entente ultérieure entre la France et l'Allemagne, dans d'autres domaines de l'activité économique. Son contenu a certaines analogies avec le pacte international du fer en ce sens, que l'application des conventions industrielles privées est étroitement liée à l'action de l'Etat, qui, après approbation, en introduit les clauses dans des traités de commerce gouvernementaux et veille à l'application de ceux-ci sur le territoire national. L'arrangement intervenu entre les représentants allemands, français et tchécoslovaques de l'industrie de la porcelaine présente cette caractéristique de porter sur une activité typique de finissage, considérée jusqu'à présent comme non susceptible de cartellisation.

La convention est due à l'initiative des industriels français, qui subissaient depuis longtemps les répercussions de l'importation à bas prix de vaisselle de porcelaine, d'Allemagne, du Japon et de Tchécoslovaquie et demandaient, soit une interdiction totale d'importer, soit un contingentement des entrées de marchandises. De laborieux pourparlers à Genève et à Paris ont abouti à la réglementation suivante pour l'Allemagne et la Tchécoslovaquie :

a) Etablissement de prix minima supérieurs de 5 à 20 p. c., de 12 p. c. peut-être en moyenne, aux prix actuels d'importation;

b) Fixation d'un droit minimum de 300 francs français les 100 kg., tandis que les importations japonaises et celles des pays qui n'interviennent pas dans la convention sont sujettes à un tarif maximum de 1.200 francs, au-dessus duquel le taux d'imposition s'élève sensiblement.

L'accord prévoit la possibilité de revisions.

Le contrôle du maintien des prix minima sera fait par l'Etat en Allemagne et en Tchécoslovaquie. Quant au Japon, il est à prévoir que le gouvernement français entamera des négociations en vue d'un accord, sans qu'il soit possible de dire de quelle manière cette tentative sera accueillie par les producteurs japonais.

Les conséquences de ces mesures pour l'industrie allemande de la porcelaine ne peuvent être prévues avec certitude. La réduction de la quantité des exportations vers la France qui en résultera sera vraisemblablement compensée dans une certaine mesure par le relèvement des prix. Les fabriques de porcelaine *Kahla* et *Winterling* (Oberfranken), dont l'exportation représente plus des 2/3 de la totalité de l'exportation allemande vers la France sont particulièrement en jeu ici.

Corrélativement à cet accord, aura lieu une modification du tarif douanier allemand en ce qui concerne les porcelaines. La France devra renoncer au droit conventionnel de 45 RM. et le tarif autonome de

90 RM. sera établi sous peu. La constitution de ce tarif autonome supprime également toute convention vis-à-vis des pays jouissant de la clause de la nation la plus favorisée, fait qui est considéré comme souhaitable dans l'avenir par la plupart des industriels allemands de la porcelaine. On espère, par des conventions de ce genre, arriver à maintenir le volume d'exportations indispensable à la continuation de l'activité de cette branche d'industrie.

Le protectionnisme anglais et l'installation d'usines étrangères en Grande-Bretagne. — Comme nous le signalons dans notre dernière chronique sur l'Angleterre (1), ce n'est pas seulement les droits anglais qu'il faut considérer, mais les dispositions d'esprit de la population. Celle-ci semble bien s'orienter vers un repliement sur soi-même et va essayer d'atteindre à l'autarchie impériale.

Dès à présent, on s'efforce d'attirer en Grande-Bretagne les industries dont les droits Runciman ont tari les débouchés britanniques et des entreprises étrangères : françaises, allemandes, belges, suisses et tchécoslovaques ont déjà envoyé des missions en Angleterre pour y étudier la construction d'usines. Le *Times* a publié des appels de firmes immobilières, du Lancashire notamment, vantant les avantages de cette région pour y installer des industries nouvelles. D'après ce même journal, ce qui préoccupe surtout les industriels étrangers, c'est de savoir combien de temps ils pourront conserver en Grande-Bretagne leurs spécialistes importés des pays atteints par le protectionnisme anglais.

Dans un article intitulé *Foreign Firms in England; inquiries for factory sites*, le *Times* du 16 décembre signale que des entreprises, des firmes étrangères des industries suivantes ont engagé, dès à présent, des négociations avec des agences immobilières : caoutchouc (chaussures), parfumerie, fer, acier, rubans et instruments chirurgicaux. Des entreprises d'industries étrangères, que les droits Runciman n'ont pas encore touchées, mais qui les redoutent, ont, dès à présent, pris des options sur des terrains industriels en Grande-Bretagne, — options qu'elles lèveront dès que les mesures de protection prises par le gouvernement anglais seront connues.

On voit par ce qui précède comment se dessine l'évolution : rongée par le chômage endémique, la Grande-Bretagne veut assurer du travail à ses ouvriers et, pour y arriver, elle prend des mesures destinées à implanter chez elle de nouvelles industries. Si les capitalistes étrangers qui installeront des usines en Grande-Bretagne peuvent espérer un rendement raisonnable de leurs capitaux investis là-bas, — rendement qui compensera partiellement les pertes occasionnées à leurs entreprises en Belgique, — on voit mal comment les ouvriers de ces dernières trouveront une compensation à la fermeture de leurs débouchés. En tout état de cause, cette compensation

ne pourra être qu'indirecte et à retardement. Ceci confirme ce que nous avons eu l'occasion d'expliquer à diverses reprises dans nos analyses de la vie économique de la Grande-Bretagne, à savoir que cette dernière est contrainte à prendre des mesures qui rejettent sur les autres pays le fardeau du chômage, sans pour cela parvenir à diminuer le total mondial des chômeurs.

A titre documentaire, nous publions ci-dessous une lettre adressée à des industriels belges par une grande compagnie anglaise de chemin de fer :

« The Industrial Agent
London & North Eastern Railway,
King's Cross Station,
London N. I.,

» Le 27 novembre 1931.

« Messieurs,

» *Introduction de droits d'entrée sur les marchandises importées en Angleterre.*

» Maintenant qu'on va établir des droits d'entrée sur les marchandises importées en Angleterre, vous étudierez probablement la question d'établir une usine dans ce pays.

» A ce sujet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le London & North Eastern Railway s'est occupé depuis de nombreuses années à réunir des renseignements quant aux marchés, matières premières, usines, terrains, possibilités de la fourniture de l'électricité, du gaz et de l'eau sur son réseau, ainsi que sur les problèmes de la main-d'œuvre et du transport et ils seront très heureux de mettre cette documentation à votre disposition.

» Le London & North Eastern Railway, dont le territoire embrasse les trois-quarts de la population de la Grande-Bretagne, exploite 11.000 kilomètres de lignes de chemins de fer desservant les ports, villes et centres industriels les plus importants d'Angleterre et d'Ecosse. De plus, la compagnie possède 41 navires en service sur les lignes régulières assurant le transport de voyageurs et de marchandises entre le Continent et l'Angleterre parmi lesquelles la ligne bien connue Anvers-Harwich.

» Si vous envisagez la possibilité d'établir une succursale de vos usines dans ce pays, je serais très heureux de vous donner à titre gracieux les conseils dont vous pourriez avoir besoin. En écrivant à l'adresse ci-dessus votre lettre aura notre pleine attention et l'affaire sera traitée tout à fait confidentiellement.

» Veuillez agréer, Messieurs, etc... »

D'après l'article du *Times* repris plus haut, la Great Western Railway Co a reçu, depuis octobre, les demandes suivantes d'immeubles : 26 demandes de firmes continentales et américaines et 22 de manufacturiers britanniques. Dix firmes, dont six du continent, ont retenu des bâtiments ou des terrains industriels à Park Royal, Slough, Warwick, Bilston, Teens Bank et Worle.

Chaque compagnie de chemins de fer a d'ailleurs créé un service immobilier qui aide les firmes créant des entreprises le long de leur réseau et lord Derby a obtenu la création d'un bureau central à Londres. Il s'agit donc bien d'une entreprise préconçue et de grande envergure.

(1) Voir « Bulletin » n° 11, du 10 décembre 1931.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Les fluctuations de la livre sterling restent naturellement au premier plan des préoccupations. Sur notre place, elle a atteint au plus bas 23,33 le 7 décembre; un redressement, un peu lent d'abord, s'est opéré les jours suivants et a poussé le cours jusqu'à 23,80, puis brusquement, celui-ci est passé à 24,73, marquant ainsi une hausse de près d'un belga d'un bourse à l'autre. Cette avance n'a pu se maintenir longtemps et après avoir été coté 24,78, le sterling a rétrogradé à 24,21, pour atteindre même un prix légèrement inférieur à 24 belgas dans les transactions faites en dehors du marché officiel.

La tendance plutôt faible du dollar, que nous mentionnions dans notre dernière revue, s'est améliorée, temporairement cependant : le câble, après avoir dépassé 7,20, n'a pu se maintenir et est revenu à 7,1790.

De 28,16, le franc français a atteint en quelques séances, 28,2325, progressant jusqu'à 28,235, cours auquel il reste recherché. Le florin a été très ferme pendant la première période sous revue; après avoir été traité à 291,10 le 14 décembre, il retombe brusquement à 290,30, sa faiblesse s'accroît encore et il se négocie à 288,45 au plus bas; dans la suite, la devise hollandaise se redresse jusqu'à 288,90.

Le franc suisse n'a pas eu un marché aussi mouvementé que les devises précédentes; ses fluctuations ont été limitées par les cours de 139,92 à 140,35. La peseta s'est bien comportée et de 59,15 au plus bas, elle s'est améliorée progressivement jusqu'à 61,60; cependant, en clôture, elle a reculé jusqu'à 61,05. Quant au change italien, il s'est bien défendu aux environs de 36,50.

Le marché des couronnes scandinaves s'est montré irrégulier; toutefois, le Stockholm et le Copenhague terminent tous deux à 136, en hausse sur les cours mentionnés dans notre bulletin précédent; seul, l'Oslo se retrouve au même cours de 132,50.

La couronne tchécoslovaque et le zloty ont été soutenus, sauf en clôture où la première atteint 21,375 contre 21,425 au plus haut, le dernier 80,35 contre 80,60. Le schilling et le pengo n'ont pas été traités, les restrictions existant en Autriche et en Hongrie dans le commerce des devises n'étant toujours pas levés.

Le dollar canadien, quoique peu traité sur notre marché, a montré d'abord une certaine fermeté; il a dépassé 6,15 mais est retombé ensuite jusqu'à 5,75; toutefois, en clôture, il reste recherché à 6,05.

La livre sterling à 3 mois supporte une perte de 0,20 belga environ sur le cours du comptant; le franc français, livrable après le même délai, se traite aux environs du pair.

A un taux compris entre 3/4 et 1 p. c., il a été aisé de se procurer de l'argent au jour le jour. Quant au taux de l'escompte hors banque, il n'a pas varié et est resté à 2 7/16.

18 décembre 1931.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Bien qu'on enregistre à la date du 18 décembre, à quelques rubriques (notamment aux Banques, Tramways et Electricité, Trusts et Coloniales), une certaine amélioration des cours par rapport à ceux du 3, l'ensemble de la cote garde toujours la même allure déprimée.

Nous relevons :

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série se répète à 63; 5 p. c. Restauration Nationale, 81-86; 5 p. c. Intérieur à primes 1920, 440-464; 5 p. c. Dette Belge 1925, 72,50-76,75; 6 p. c. Consolidé 1921, 89-91; 5 p. c. Emprunt Belge 1931, 74,50-78,75; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 184,25-180,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 231-239,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 495-497,75; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre, 86,50-93.

Aux banques : Assurances Générales sur la Vie, 4600-3325; Banque du Congo Belge, 1250-1300; Banque de Bruxelles, 625-615; Banque Nationale de Belgique 2360-2325; Caisse Générale de Reports et de Dépôts 2925-2775; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 725-700; part de réserve Société Générale de Belgique, 4150-3900.

Aux entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 11475-12100; Immobilière Bruxelloise, 4630-4680.

Aux chemins de fer et canaux : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4510-4700; Société Nationale des Chemins de fer belges, 426-427,50; part de fondateur Congo 4250-4600; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 785-780.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de dividende Bruxellois, 4010-3710; 20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 317,50-300; part sociale Le Caire, 470-430; action de dividende Pays de Charleroi, 850-942,50; 100^e part de fondateur Rosario, 455-500.

Aux tramways et électricité (trusts) : Bangkok 600-560; part sociale Compagnie Belge des Chemins de fer et Entreprises, 850-790; part de fondateur Electricité du Littoral, 2000-2050; action de capital Electrobél 2000-1900; part de fondateur Electroraïl, 3610-3350; action ordinaire Sofina, 10100-9800.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : action de capital Auxiliaire d'Electricité, 1205-1250; action de jouissance Compagnie Electrique Anversoise, 3130-3200; 10^e part de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 4900-5250; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10000-10025; action de dividende Electricité de l'Escaut, 5700-6000; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6150-6275; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 5850-6000; part de

fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 7800-7900; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9225-9525.

Aux industries métallurgiques : Armes de Guerre, 320-330; Forges de Clabecq, 16150-16500; Cockerill, 1000-905; Espérance-Longdoz, 2060-2100 (coupon de fr. 54.60 détaché); Ougrée-Marihaye, 1225-1320; action ordinaire Sambre et Moselle, 1850-1700.

Aux charbonnages : Centre de Jumet, 2325-3000; Maurage, 5450-5625; Noël-Sart-Culpart, 8475-9050; Nord de Gilly, 10100-10600; Wérister, 3310-3650.

Aux zincs, plombs et mines : 1/5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne, 203-217; part sociale Overpelt-Lommel 390-410; part sociale Métallurgique de Prayon, 850-900; 1/10^e d'action Vieille-Montagne, 1560-1525.

Aux glaceries : Auvelais, 10500-10450; Charleroi, 1890-2565; St-Roch, 12225-13500.

Aux industries de la construction : part de fondateur Merbes-Sprimont se répète à 2850; action ordinaire Niel-on-Rupel, 167,50-192,50.

Aux industries textiles et soieries : Ensivaloise, 1510-1500; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 1675-1600; Linière La Lys, 8040-8250; action de capital Soie Viscose, 585-650.

Aux produits chimiques : Auvelais, 950-1010; part de fondateur Industries Chimiques, 970-1100; action capital Sidac, 2750-2650; part sociale Union Chimique Belge, 525-580.

Aux valeurs coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands-Lacs, 3150-2925; action de dividende Brasseries de Léopoldville, 1330-1470; action de

capital Ciments du Katanga, 3025-2950; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie du Congo, 1750-1660; action ordinaire Katanga, 23000-24000; 1/3^e d'action de dividende Simkat, 805-775; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 2760-2630;

A l'alimentation : action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 1500-1525; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4650-4700.

Aux brasseries : Brasseries d'Ixelles, 3450-3560; Brasseries de Koekelberg, 1710-1700.

Aux industries diverses : 9^e ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 3000-3500; Englebert, 1655-1675; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3225-2850.

Aux actions étrangères : part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 48000-54900; A. B. C. Chade, 6125-6150; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 12850-14525; part bénéficiaire Electricité de Paris, 19700-19750; part bénéficiaire Parisienne, 1650-1800; part de fondateur Huileries de Deli, 1125-1150; action ordinaire Royal Dutch, 15750-17250; Chemins de fer Prince-Henri, 785-850.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1485-1535; Barcelona Traction, 253,75-218,75; Brazilian Traction, 332,50-331,25; Héliopolis, 1240-1270; Pétrofina, 500-510; Royal Dutch, 1560-1720; Securities, 226,25-280; action privilégiée Sidro, 315-305; action de capital Transports, Electricité et Gaz 492,50-540; action privilégiée Union Minière du Haut Katanga, 2770-2670.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
7 décembre 1931	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	1,00
8 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
9 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
10 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
11 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
12 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
14 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	1,00
15 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
16 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
17 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,750	1,00
18 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	0,875
19 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,00	1,00
b) Les derniers mois : (1)							
1929	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1930	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903
1930 Septembre	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,885	0,899
Octobre	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009
Novembre	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,25	1,—	1,045
Décembre	2,50	3,—	3,50	2,3425	2,6363	1,394	1,572
1931 Janvier	2,50	3,—	3,50	2,375	2,741	1,091	1,144
Février	2,50	3,—	3,50	2,3125	2,5521	1,078	1,078
Mars	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	1,034	1,043
Avril	2,50	3,—	3,50	2,25	2,50	0,776	0,781
Mai	2,50	3,—	3,50	2,1956	2,4432	0,793	0,913
Juin	2,50	3,—	3,50	2,125	2,375	0,942	0,966
Juillet	2,50	3,—	3,50	2,145	2,375	1,156	1,275
Août	2,50	3,—	3,50	2,4125	3,0937	1,045	1,120
Septembre	2,50	3,—	3,50	2,4375	3,25	0,928	0,910
Octobre	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,181	1,241
Novembre	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,870	0,974

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 décembre 1931 } sur les valeurs au comptant .. 5,50 %
 } sur les valeurs à terme 5 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 décembre 1931.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :							
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Société Générale	1,—	2,—	—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—	
Banque de Bruxelles	1,—	2,—	2,—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—	
Caisse de Reports	1,—	2,06	—	—	2,20	2,20	2,20	2,20	—	—	
Algemeene Bankvereniging Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	2,50	2,75	3,—	3,25	3,25	3,25	

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 3 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 2 p. c. pour le surplus.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1930 Moyenne mensuelle	(*) 274.438	2.070	4.127	9.820	4.114	9.827	27.889	87,1
1930 Septembre	266.150	1.994	3.805	9.058	3.791	9.058	25.713	86,9
Octobre	268.314	2.106	4.401	10.125	4.269	10.111	28.906	86,6
Novembre	270.218	2.151	3.617	8.799	3.690	8.788	24.894	86,7
Décembre	274.438	2.225	4.204	10.024	4.116	10.032	28.376	87,2
1931 Janvier	277.020	2.185	4.238	9.537	4.190	9.548	27.513	86,0
Février	279.270	2.163	3.560	8.874	3.661	8.689	24.584	87,0
Mars	281.129	2.106	3.857	9.103	3.761	9.120	25.841	87,1
Avril	282.579	2.233	4.044	9.400	4.007	9.416	26.867	86,5
Mai	284.217	2.204	3.687	8.923	3.716	8.935	25.260	87,2
Juin	285.998	2.206	3.719	9.167	3.793	9.174	25.853	87,2
Juillet	287.495	2.112	4.113	9.072	4.057	9.082	26.324	85,8
Août	289.032	2.102	3.570	8.607	3.618	8.602	24.397	86,9
Septembre	290.671	2.075	3.618	8.575	3.647	8.570	24.411	86,8
Octobre	292.708	2.146	4.425	9.301	4.146	9.312	27.185	85,5
Novembre	294.743	2.285	3.302	8.529	3.432	8.534	23.847	87,1

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
Année 1929	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
1930 Septembre	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14
Octobre	122.661	8.250	6,73	645.348	21.564	3,34
Novembre	124.389	8.472	6,81	587.287	21.758	3,70
Décembre	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39
1931 Janvier	121.773	10.291	8,45	759.515	27.578	3,63
Février	106.209	9.341	8,79	586.093	25.970	4,43
Mars	108.725	8.644	7,95	667.158	25.667	3,85
Avril	118.471	8.238	6,95	519.347	22.872	4,40
Mai	119.462	8.718	7,30	503.905	22.786	4,62
Juin	120.951	9.104	7,53	526.882	22.825	4,33
Juillet	121.996	9.313	7,63	525.307	21.419	4,08
Août	117.073	9.594	8,19	522.992	22.927	4,38
Septembre	116.290	9.384	8,07	614.865	25.425	4,14
Octobre	141.344	11.000	7,78	733.619	31.317	4,27
Novembre	139.040	11.038	7,94	753.315	28.592	3,80

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1929	1930	1931	1929	1930	1931
Première période	105	138	222	34	39	79
Deuxième période	105	144	174	22	39	48
Troisième période	95	137	158	23	46	43
Quatrième période	139	156		23	71	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE		BRUXELLES			COMPTANT		TERME	
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de parts à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en million de francs)
							(1)	(1)	
1929 Moyenne mensuelle	38 (2)	409	40.293	181	27.068	20	250 (2)	1.283	304
1930 Moyenne mensuelle	38 (2)	394	37.834	174	25.765	20	250 (2)	634	157
1930 Septembre	38	377	38.114	169	25.958	22	250	541	127
Octobre	38	400	42.069	178	29.324	23	250	524	153
Novembre	38	360	34.110	157	23.170	18	250	482	106
Décembre	38	399	35.941	179	24.435	21	250	412	120
1931 Janvier	38	376	33.087	169	22.496	20	250	415	101
Février	38	343	29.636	156	20.568	19	250	701	118
Mars	38	366	35.577	165	25.450	22	250	587	134
Avril	38	360	32.311	159	22.374	20	250	424	124
Mai	38	355	33.565	155	23.744	17	250	377	94
Juin	38	379	34.131	167	24.420	22	250	511	92
Juillet	38	374	37.360	163	26.370	21	250	517	150
Août	38	344	26.204	149	17.113	21	250	302	73
Septembre	38	352	30.292	162	20.654	22	250	414	92
Octobre	38	383	30.354	168	21.159	22	250	462	91
Novembre	38	362	22.573	161	14.478	19	250	326	59

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).*

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1929 Moyenne mensuelle	72,1	216,8	6,7	295,6	255,6	40,0	86,46
1930 Moyenne mensuelle	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1930 Août	11,7	193,4	5,7	316,9	266,6	50,3	84,14
Septembre	102,7	202,8	5,6	311,1	262,2	48,9	84,29
Octobre	79,7	215,9	5,5	301,1	263,5	37,6	87,49
Novembre	67,0	195,9	5,3	268,3	251,7	16,6	93,84
Décembre	65,7	191,2	6,1	263,0	270,8	-7,8	102,98
1931 Janvier	67,0	181,0	7,0	255,0	260,3	-5,3	102,07
Février	57,4	168,4	4,6	230,4	252,8	-22,4	109,73
Mars	65,6	198,4	5,0	269,0	264,8	4,2	98,44
Avril	71,3	187,9	4,7	263,9	255,5	8,4	96,82
Mai	77,0	176,0	4,6	257,6	250,6	7,0	97,20
Juin	73,8	184,8	5,1	263,7	250,8	12,9	95,09
Juillet	87,5	183,7	4,6	275,8	255,5	20,3	92,63
Août	98,2	175,9	4,5	278,6	251,3	27,4	90,18
Septembre	82,1	182,6	4,8	269,5	245,6	23,9	91,14
Octobre	66,2	197,3	5,0	268,4	249,1	19,3	92,80

B. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1 000)	Voyageurs-km (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1 000)	Tonnes-km (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat	Transit	Total
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1930 Moyenne mensuelle	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1930 Juillet	20.402	632	6.344	208	38	223	101	570
Août	20.619	650	6.093	203	37	214	95	549
Septembre	20.641	594	6.282	213	37	220	95	565
Octobre	19.937	541	7.021	232	41	235	90	598
Novembre	17.930	466	6.388	201	35	223	80	539
Décembre	18.886	488	6.117	194	38	218	77	527
1931 Janvier	17.902	461	5.790	189	35	218	79	521
Février	16.675	434	5.412	162	31	206	74	473
Mars	19.475	484	6.216	203	37	226	83	549
Avril	17.579	476	5.846	191	35	206	78	510
Mai	17.791	491	5.630	181	35	199	74	489
Juin	17.556	488	5.854	193	33	213	72	511
Juillet	18.042	535	5.951	206	38	205	73	522
Août	18.387	567	5.721	190	38	206	70	504
Septembre	17.919	505	6.045	206	40	211	66	523

2° Transports de marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (1 = 1.000)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1929 Moyenne mensuelle	374	1.348	76	334	552	617	41	150	46	298	3.836
1930 Moyenne mensuelle	414	1.126	68	284	504	599	35	132	46	277	3.485
1930 Juillet	263	1.069	41	234	536	674	38	106	37	289	3.287
Août	279	1.062	27	274	483	591	31	133	41	270	3.191
Septembre	270	1.114	47	274	528	549	41	116	50	292	3.281
Octobre	695	1.240	27	308	494	623	28	151	52	298	3.916
Novembre	1.069	1.020	27	238	393	426	22	96	27	258	3.576
Décembre	801	1.012	179	220	325	427	25	121	46	105	3.261
1931 Janvier	288	1.254	170	259	332	363	25	137	47	87	2.962
Février	277	1.244	42	227	305	392	22	112	41	111	2.773
Mars	299	1.185	26	249	396	473	32	200	47	284	3.191
Avril	273	1.030	4	251	433	545	30	163	48	262	3.039
Mai	245	995	20	225	444	565	27	97	50	330	2.898
Juin	243	1.028	25	262	472	612	24	96	43	244	3.049
Juillet	287	1.051	24	233	496	623	25	98	43	256	3.136
Août	250	1.098	18	245	449	554	25	98	42	250	3.029
Septembre	272	1.236	14	231	432	571	29	108	45	282	3.220

U. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1930 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1930 Août	443.510	107.413	162.177	605.687
Septembre ..	464.506	112.672	150.194	614.700
Octobre	506.927	120.674	152.446	659.373
Novembre ..	465.844	109.520	132.671	598.515
Décembre ..	461.945	119.118	135.402	597.347
1931 Janvier	423.647	122.212	128.434	552.081
Février	395.664	112.050	116.672	512.336
Mars	458.735	122.673	139.233	597.968
Avril	440.485	108.311	132.289	572.774
Mai	416.490	105.445	123.462	539.952
Juin	442.755	107.057	127.882	570.637
Juillet	446.242	111.259	126.125	572.367
Août	423.775	109.672	122.703	546.478
Septembre ..	444.964	120.377	130.742	575.706
Octobre	480.518	131.070	131.219	611.737

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	10 décembre 1931	7
Autriche	13 novembre 1931	8
Belgique	1 ^{er} août 1930	2,50
Bulgarie	29 septembre 1931	9,50
Danemark	26 septembre 1931	6
Dantzig	24 novembre 1931	5
Espagne	8 juillet 1931	6,50
Estonie	1 ^{er} septembre 1931	6,50
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	16 octobre 1931	3,50
Finlande	26 octobre 1931	8
France	10 octobre 1931	2,50
Grande-Bretagne	21 septembre 1931	6
Grèce	29 octobre 1931	11
Hollande	29 septembre 1931	3
Hongrie	11 septembre 1931	8
Indes	21 septembre 1931	8
Italie	28 septembre 1931	7
Japon	4 novembre 1931	6,57
Lettonie	1 ^{er} octobre 1930	6
Lithuanie	3 octobre 1931	8,50
Norvège	19 octobre 1931	6
Pologne	3 octobre 1930	7,50
Portugal	11 août 1931	7
Roumanie	1 ^{er} avril 1931	8
Suède	19 octobre 1931	6
Suisse	22 janvier 1931	2
Tchécoslovaquie	22 décembre 1931	6
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exo. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1929 Moyenne mensuelle	3.746	2.959	790	2.148	2.655	1.236	— 304	89,7
1930 Moyenne mensuelle	3.499	2.587	739	1.979	2.195	1.109	— 392	84,9
1930 Août	3.290	2.329	708	1.851	1.931	1.043	— 398	82,9
Septembre	3.196	2.390	748	2.124	2.209	1.040	— 181	92,4
Octobre	3.557	2.529	711	1.940	2.178	1.122	— 352	86,1
Novembre	3.155	2.151	682	1.739	2.060	1.184	— 91	95,8
Décembre	3.380	2.351	696	1.791	1.960	1.094	— 391	83,4
1931 Janvier	3.284	2.063	628	1.832	1.764	963	— 299	85,5
Février	3.127	1.971	630	2.068	2.001	967	+ 30	101,5
Mars	3.373	2.309	684	2.281	2.158	946	— 150	93,5
Avril	3.040	2.233	735	2.178	2.024	929	— 209	90,6
Mai	3.118	2.111	677	2.000	1.861	930	— 250	88,2
Juin	3.247	2.002	617	2.336	2.029	869	+ 27	101,3
Juillet	3.238	1.986	613	2.282	1.954	856	— 32	98,4
Août	3.273	1.857	567	2.018	1.773	879	— 83	95,5
Septembre ..	3.560	1.944	546	2.125	2.002	942	+ 58	103,0
Octobre	3.503	1.957	559	2.096	1.955	933	— 2	99,9

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.180.424	18.486.734	1.264.094	9.603.891	6	92.511	44.954.189	35.510.747
1930 L'année	31.669	217.048	3.796.614	6.787.025	37.029.511	14.569.053	1.127.883	9.348.623	8	119.568	41.985.685	31.041.317
1930 Août	2.491	18.448	327.247	561.970	2.873.870	1.031.155	86.405	710.005	1	7.565	3.290.014	2.329.143
Septembre	3.016	21.876	316.031	553.151	2.795.440	1.106.813	81.447	699.148	1	9.259	3.195.936	2.390.247
Octobre	3.546	25.224	382.191	618.042	3.088.969	1.142.145	82.772	735.419	1	8.370	3.557.478	2.529.200
Novembre	2.207	14.128	347.717	523.685	2.734.103	980.839	70.929	620.981	1	11.273	3.154.956	2.150.906
Décembre	3.024	20.091	370.918	582.663	2.914.408	1.062.442	91.627	675.427	1	10.638	3.379.978	2.351.261
1931 Janvier	2.765	17.149	310.860	485.855	2.905.681	976.887	64.672	574.558	1	8.584	3.283.978	2.063.033
Février	2.217	11.856	317.626	455.233	2.736.919	905.619	70.469	585.213	1	13.153	3.127.232	1.971.074
Mars	3.215	19.159	371.234	510.548	2.899.680	1.082.961	99.007	680.387	1	15.717	3.373.136	2.308.772
Avril	3.348	20.703	405.704	516.183	2.549.367	979.982	81.473	705.226	1	11.004	3.039.892	2.233.098
Mai	3.532	20.446	328.246	426.315	2.706.676	1.023.483	79.661	626.332	1	13.936	3.118.115	2.110.512
Juin	3.352	16.538	387.705	525.511	2.782.484	840.676	73.681	806.905	1	12.750	3.247.224	2.002.380
Juillet	3.382	18.379	406.594	466.102	2.755.564	895.065	72.620	594.363	1	12.393	3.238.161	1.986.302
Août	4.432	25.580	354.815	405.077	2.841.175	850.428	72.983	565.547	—	10.165	3.273.406	1.856.797
Septembre	2.910	18.836	406.399	440.796	3.075.871	883.143	74.518	583.115	1	17.754	3.559.699	1.943.644
Octobre	2.634	14.812	449.495	461.803	2.976.097	901.818	74.843	563.508	1	15.191	3.503.671	1.957.132
EXPORTATIONS :												
1929 L'année	14.356	141.550	870.449	2.526.819	17.944.762	10.217.817	6.948.293	18.883.538	146	95.706	25.778.006	31.865.430
1930 L'année	17.188	152.646	718.930	1.932.952	16.839.598	8.168.181	6.171.263	15.995.266	112	91.364	23.747.091	26.340.409
1930 Août	1.339	11.362	40.094	141.087	1.345.933	575.762	463.550	1.199.528	5	3.409	1.850.921	1.931.148
Septembre	1.753	15.643	52.094	165.673	1.544.614	671.922	525.405	1.352.116	5	3.507	2.123.871	2.208.861
Octobre	1.781	15.172	52.039	156.481	1.365.964	651.171	520.476	1.351.763	5	3.096	1.940.265	2.177.683
Novembre	1.403	11.914	65.734	165.160	1.183.857	613.888	488.269	1.223.630	51	45.054	1.739.315	2.059.646
Décembre	1.082	8.928	56.383	169.082	1.256.941	550.792	476.525	1.227.173	6	4.083	1.790.937	1.960.058
1931 Janvier	1.079	9.368	74.461	172.336	1.319.948	531.145	436.520	1.043.007	13	8.323	1.832.020	1.764.179
Février	1.522	12.380	83.531	194.456	1.485.947	653.061	497.433	1.134.717	6	6.313	2.068.438	2.000.927
Mars	1.887	15.091	66.890	162.201	1.714.946	778.625	497.274	1.196.163	6	6.384	2.281.003	2.158.464
Avril	2.183	22.554	68.315	146.447	1.575.995	646.704	531.278	1.201.044	8	7.003	2.177.780	2.023.752
Mai	3.097	30.215	66.505	140.739	1.443.147	584.277	486.775	1.100.837	9	4.478	1.999.532	1.860.546
Juin	2.948	33.046	100.263	195.330	1.716.280	603.693	516.501	1.187.991	7	9.305	2.336.000	2.029.365
Juillet	2.753	29.430	103.430	187.026	1.674.418	625.882	501.607	1.106.787	5	4.970	2.282.214	1.954.095
Août	2.391	23.463	70.243	150.737	1.486.538	580.405	458.792	1.011.580	10	7.282	2.017.975	1.773.467
Septembre	1.695	17.208	99.947	168.328	1.542.915	710.180	480.718	1.096.243	12	10.103	2.125.287	2.002.062
Octobre	1.315	10.341	109.818	176.274	1.511.763	687.834	473.691	1.062.590	14	18.033	2.096.002	1.955.077

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes et coupons d'obligations payés.

OCTOBRE 1931.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets				Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Coupons d'obligat. payés en octobre	
			Bénéfice total		Perte totale					Solde
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques	2	27.500	2	3.602	—	—	3.602	2.500	18.052	998
Assurances	2	2.588	2	1.501	—	—	1.501	1.112	—	—
Opérations financières	42	1.416.412	31	69.099	11	975	68.124	43.964	73.258	4.486
Exportations, importations	3	7.250	1	12	2	2.299	— 2.287	—	—	—
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. d'habil. et d'ameubl.	17	61.442	10	2.079	7	990	1.089	706	—	—
Commerce de produits aliment.	29	42.245	19	2.444	10	1.324	1.120	1.011	—	—
Commerces non dénommés	59	47.849	37	6.007	22	2.476	3.531	2.922	250	18
Sucreries	5	76.705	3	14.896	2	1.213	13.623	11.520	3.000	225
Meuneries	7	7.500	7	11.455	—	—	11.455	7.570	—	—
Brasseries	9	18.034	9	6.119	—	—	6.119	2.141	594	42
Distilleries d'alcool	1	50	1	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	9	39.755	7	7.005	2	1.162	5.843	3.582	—	—
Carrères	19	120.453	14	9.338	5	647	8.691	6.477	8.750	581
Charbonnages	11	21.708	3	5.067	8	5.152	— 85	2.731	33.553	1.768
Mines et autres industr. extract.	8	54.702	3	1.917	5	666	1.251	1.500	15.837	792
Gaz	1	12.493	1	1.453	—	—	1.453	1.251	22.081	1.516
Electricité	8	196.480	8	20.444	—	—	20.444	14.866	34.649	2.034
Constructions électriques	13	52.680	10	15.937	3	258	15.679	13.815	103.425	6.213
Hôtels, théâtres, cinémas	18	19.925	15	2.995	3	309	2.686	1.169	—	—
Imprimerie, publicité	23	16.461	18	3.262	5	522	2.740	1.652	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	56	167.781	29	5.631	27	30.022	— 24.391	2.499	6.369	443
Matériaux artif. et prod. céram.	13	13.770	9	2.089	4	334	1.755	1.125	7.830	548
Métallurgie, sidérurgie	68	397.860	41	41.574	27	18.016	23.558	20.343	294.413	17.089
Construction	6	3.297	4	211	2	59	152	159	7.750	476
Papeteries (Industries)	8	236.370	6	9.329	2	115	9.214	5.310	—	—
Plantations et sociétés coloniales	47	795.038	28	38.850	19	91.683	— 52.833	4.170	—	—
Produits chimiques	16	255.255	14	9.883	2	459	9.424	2.683	135.593	6.979
Industries du bois	18	34.550	9	1.220	9	4.129	— 2.909	271	—	—
Tanneries et corroiries	3	6.527	2	649	1	111	538	275	—	—
Automobiles	2	4.000	2	50	—	—	50	—	739	18
Verreries	12	40.690	6	577	6	1.925	— 1.348	126	—	—
Glaceries	1	3.000	1	20.298	—	—	20.298	10.800	1.500	105
Industries non dénommées	51	165.892	26	9.923	25	10.780	— 857	5.737	1.618	88
Chemins de fer	1	125.000	1	650	—	—	650	—	14.449	675
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	10	28.900	5	1.378	5	2.354	— 976	1.079	—	—
Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	4	111.479	4	32.968	—	—	32.968	29.500	2.586	104
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	2	15.767	2	177	—	—	177	16	83	3
Divers non dénommés	2	4.500	2	120	—	—	120	40	—	—
TOTAL...	606	4.651.708	392	360.209	214	177.980	182.229	204.622	786.379	45.201

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	268	133.384	167	22.233	101	11.066	11.167	9.369
De plus de 1 à 5 millions	216	559.290	151	105.804	65	42.311	63.493	59.079
De plus de 5 à 10 millions	46	343.584	20	32.081	26	26.189	5.892	19.288
De plus de 10 à 20 millions	31	459.540	20	39.184	11	21.069	18.115	15.432
De plus de 20 à 50 millions	28	849.340	19	46.150	9	48.767	— 2.617	25.055
De plus de 50 à 100 millions	7	561.750	6	40.031	1	378	39.653	27.174
De plus de 100 millions	10	1.744.820	9	74.726	1	28.200	46.526	49.225
TOTAL...	606	4.651.708	392	360.209	214	177.980	182.229	204.622

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	Dissolutions de sociétés anonymes et en commandite par actions (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL			
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations						Liquidations		Fusions		Nom-bre	Montant.		
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré	Nom-bre	Montant				Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant			Nom-bre	Montant.
Banques	—	—	—	1	100	1	200.000	100.000	80.000	—	—	—	—	120.000	40.000	(1) 60.000	1	2.000	1	150.000	—	—
Assurances	1	1.000	200	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	7	8.660	5.532	3	2	2	1.075	4.425	1.125	—	—	—	—	—	1.190	—	2	7.625	—	—	—	—
Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	75	—	—	—	—
Commerce de métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. habil. et ameublem.	1	2.850	2.850	2	65	—	—	—	—	—	—	—	—	2.750	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. prod. alimentaires	—	—	—	2	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés	10	10.355	9.027	8	332	—	—	—	—	—	—	—	—	6.855	—	4	935	—	—	—	—	—
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	700
Brasseries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industr. alimentaires	1	140	140	1	5	1	200	600	600	—	—	—	—	370	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	2	87.330	30.500	30.500	—	—	—	—	30.500	—	—	2	15.760	—	—	—	—
Min. et industr. extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	3	3.125	725	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	1	300	75	2	16	1	52	273	273	—	—	—	—	—	—	1	435	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	3	905	861	1	8	—	—	—	—	—	—	—	—	600	—	—	—	—	—	—	—	—
Textiles	4	17.400	11.040	—	—	1	1.000	1.250	1.250	—	—	—	—	8.887	—	5	5.350	—	—	—	1	1.000
Matér. artif. et céramiques	—	—	—	—	—	1	7.502	3.498	3.498	1	4.000	—	—	3.498	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	1	150	75	—	—	1	1.000	625	625	—	—	—	—	625	—	1	100	—	—	1	1.032	
Construction	—	—	—	—	—	1	60	1.950	390	—	—	—	—	—	—	3	9.250	—	—	1	1.300	
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantat. et sociétés coloniales	1	13.000	9.320	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8.400	—	1	3.000	—	—	1	600	
Produits chimiques	1	200	162	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	150	—	—	—	—	—	—	—	
Industries du bois	—	—	—	3	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	2.350	
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	500	—	—	—	—	—
Verreries	1	1.000	960	—	—	1	8.000	20.000	20.000	—	—	—	—	20.950	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	4	1.250	1.130	1	20	2	720	730	290	—	—	—	—	549	—	2	350	—	—	1	1.600	
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	300
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	2	350	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	—	—	1	2.000	500	100	—	—	—	—	—	—	1	30	—	—	—	—	—
TOTAL	41	60.685	42.447	25	914	15	308.929	164.351	138.651	1	4.000	120.000	125.324	60.000	23	29.650	4	166.760	10	8.682		

(*) Coopératives et Unions de Crédit : 5 sociétés dissoutes au capital minimum de 240.000 francs.

(1) Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN OCTOBRE 1931.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité sociale et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Primes d'émission	Apports en nature compr. dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Actions				Obligations				Liquid.	Fusions	
				Nom- bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon- tant libéré	Nom- bre	Mon- tant			Montant		
1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.														
En Belgique.....	39	42.685	28.127	15	308.929	164.351	138.651	1	4.000	120.000	111.074	26.650	166.760	8.282
En Belg. et à l'étrang. ...	1	5.000	5.000	—	—	—	—	—	—	—	4.950	—	—	600
Au Congo belge.....	1	13.000	9.320	—	—	—	—	—	—	—	8.400	3.000	—	—
TOTAL.....	41	60.685	42.447	15	308.929	164.351	138.651	1	4.000	120.000	125.324	29.650	166.760	8.882
2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé														
Jusqu'à 1 million.....	31	9.685	7.027	7	4.172	3.028	2.188	—	—	—	3.049	4.175	1.000	2.950
De plus de 1 à 5 mill. ...	7	21.350	15.750	4	9.427	10.823	5.963	1	4.000	—	15.138	11.475	—	5.932
De plus de 5 à 10 mill. ...	2	16.650	10.350	—	—	—	—	—	—	—	7.337	14.000	15.760	—
De plus de 10 à 20 mill. ...	1	13.000	9.320	3	95.330	50.500	50.500	—	—	—	58.900	—	—	—
De plus de 20 à 50 mill. ...	—	—	—	1	200.000	100.000	80.000	—	—	120.000	40.000	—	—	—
De plus de 50 à 100 mill. ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	150.000	—
TOTAL.....	41	60.685	42.447	15	308.929	164.351	138.651	1	4.000	120.000	125.324	29.650	166.760	8.882

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)
	milliers de fr.
1929 Moyenne mens. ...	426.906
1930 Moyenne mens. ...	470.829
1930 Août.....	451.538
Septembre.....	414.347
Octobre.....	441.634
Novembre.....	422.790
Décembre.....	406.874
1931 Janvier.....	500.879
Février.....	434.000
Mars.....	477.492
Avril.....	411.837
Mai.....	406.179
Juin.....	474.637
Juillet.....	481.815
Août.....	448.046
Septembre.....	406.110
Octobre.....	474.639

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITÉ PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES		OPÉRATIONS BANCAIRES : CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE			
	Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Dépenses extraordinaires:		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
	en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets
	milliers de fr.	millions	milliers de francs			
Année 1929.....	975.000	—	433.181	52.263	172.804	172.459
Année 1930.....	1.872.000	(3) fl. P. B. 45	789.160	226.044	214.389	177.779
1930 Septembre.....	—	—	48.163	167.708	11.723	6.122
Octobre.....	—	—	57.197	5.060	13.979	25.404
Novembre.....	165.000	—	58.366	2.235	15.356	12.999
Décembre.....	—	(3) fl. P. B. 45	66.283	20.605	30.876	10.185
<i>Emissions continues</i> ..	181.000	—	—	—	—	—
1931 Janvier.....	185.000	—	66.660	2.653	18.428	14.603
Février.....	—	—	45.820	5.407	18.610	12.486
Mars.....	600.000	—	53.312	3.205	24.378	9.184
Avril.....	—	—	46.801	2.076	33.122	9.609
Mai.....	250.000	—	37.991	926	21.130	9.504
Juin.....	—	—	59.075	2.121	31.832	11.690
Juillet.....	1.000.000	—	72.478	3.137	40.091	26.517
Août.....	100.000	—	59.593	2.780	26.712	25.740
Septembre.....	300.000	—	74.708	3.685	24.984	7.495
Octobre.....	(4) 300.000	—	32.007	6.100	22.408	10.251
Novembre.....	—	—	28.971	4.817	14.965	22.274

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunt de conversion.

(4) Emprunt 1931, 300 millions de francs, 5 p. c., obligations décennales amortissables.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
Année 1930	6.668	43.785.155	5.349	7.043.041	1.319	718.764	6.324.277	4.027.995	6.527.229	333.552
10 premiers mois 1930	6.072	37.513.430	4.890	6.321.598	1.182	570.290	5.751.308	3.650.856	5.627.982	287.046
10 premiers mois 1931	6.489	41.318.256	4.601	4.813.016	1.888	964.226	3.848.790	3.073.306	7.547.397	428.808
1930 Août	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242
Septembre	226	816.289	172	138.224	54	14.903	123.321	79.129	29.581	1.643
Octobre	580	4.787.343	454	768.550	126	84.977	683.573	473.669	800.080	41.311
Novembre	312	3.673.418	235	407.864	77	90.530	317.334	192.889	740.593	37.737
Décembre	284	2.598.307	224	313.579	60	57.944	255.635	184.250	158.654	8.769
Déc. (complém.)	77	813.282	47	378.296	30	5.193	373.103	217.154	—	—
1931 Janvier (*)	89	247.991	62	17.860	27	18.275	— 415	6.176	1.246.594	70.449
Février	211	438.776	151	59.790	60	22.505	37.285	29.071	558.196	32.628
Mars	1.381	6.240.798	1.043	952.500	338	122.020	830.480	684.895	426.517	24.967
Avril	1.645	8.336.512	1.131	954.460	514	201.546	752.914	584.725	(1)844.825	38.400
Mai	1.052	8.808.221	781	1.139.090	271	127.644	1.011.446	793.072	690.400	34.710
Juin	638	4.075.873	456	384.664	182	139.583	245.081	177.687	607.911	34.148
Juillet	435	5.671.043	290	686.122	145	95.952	590.170	442.856	1.461.442	82.674
Août	164	1.910.672	120	144.782	44	16.492	128.290	87.578	607.436	35.109
Septembre	268	934.662	175	113.539	93	42.229	71.310	62.624	517.697	29.522
Octobre	606	4.651.708	392	360.209	214	177.980	182.229	204.622	786.379	45.201

(*) Depuis janvier 1931, les statistiques sont établies d'après la nouvelle méthode exposée dans notre « Bulletin » du 10 février 1931, vol. I, n° 3. (1) Chiffre rectifié.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

(sociétés anonymes et en commandite par actions.)

Tableau rétrospectif (en milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL						ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)
				ACTIONS			OBLIGATIONS						
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nombre	Montant	Montant nominal			
Année 1929	1.064	7.800.965		767	8.596.173	6.928.418		11	233.560	14.965.943		3.065.222	
Année 1930	751	2.424.445		432	3.606.145	2.054.918		38	876.982	5.356.325		1.781.588	
10 prem. mois 1930	635	1.906.063		367	3.040.104	1.744.308		21	589.950	4.240.321		1.380.808	
10 prem. mois 1931	473	1.020.222	801.605	264	4.289.534	1.524.271	1.227.933	68	738.482	3.282.975	213.500	1.271.614	1.709.986
1930 Août	55	115.218		38	551.262	168.415		4	8.500	282.133		171.145	
Septembre	40	37.372		16	102.516	123.216		4	303.000	464.088		12.714	
Octobre	56	76.821		27	390.406	214.862		7	69.200	360.883		66.816	
Novembre	53	296.732		32	232.896	182.013		9	131.112	609.857		293.027	
Décembre	63	221.650		33	233.145	128.597		8	155.900	506.147		107.755	
Déc. (complém.)	34	27.320	21.769	26	260.790	97.085	80.915	—	—	124.405	14.637	83.406	33.915
1931 Janvier	48	80.779	52.317	18	48.157	19.065	14.597	—	—	99.844	400	32.043	35.271
Février	58	73.084	61.854	15	73.600	40.204	31.194	6	124.600	237.888	250	58.121	159.777
Mars	55	107.450	58.392	38	1.275.184	413.861	372.133	1	2.000	523.311	47.246	109.530	370.241
Avril	48	88.715	83.339	33	503.837	110.915	88.556	6	129.720	329.350	6.785	107.886	200.514
Mai	40	35.922	23.835	42	300.265	117.045	66.758	9	200.009	353.576	33.899	33.843	290.658
Juin	56	80.017	61.799	34	531.503	274.575	163.514	20	79.500	434.092	4.560	164.851	144.522
Juillet	45	107.165	303.348	27	377.105	73.026	64.217	14	160.153	543.344	—	343.625	184.093
Août	30	52.735	42.837	21	117.519	86.453	76.987	3	9.500	148.688	50	65.898	63.278
Septembre	52	130.670	71.637	21	753.435	224.176	211.326	8	29.000	383.846	400	230.493	81.870
Octobre	41	60.685	42.447	15	308.929	164.351	138.651	1	4.000	229.036	120.000	125.324	179.774

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature

N. B. — Les chiffres du mois de mai ont été rectifiés en ce qui concerne le montant des obligations émises.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brak. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokes	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs							
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1929 Moyenne mensuelle	303,-	176,-	187,-	202,-	194,-	616,-	4-10-2	867,-	4-17-9	886,-	5-1-5	940,-	6-10-0	1250,-	
1930 Moyenne mensuelle	322,-	172,-	187,-	198,-	186,-	604,-	4-0-11	720,-	4-5-6	774,-	4-12-11	879,-	6-5-10	1326,-	
1930 Octobre	320,-	155,-	155,-	185,-	175,-	570,-	3-10-0	600,-	3-12-6	660,-	4-0-0	750,-	6-0-0	1345,-	
Novembre	320,-	150,-	155,-	180,-	175,-	570,-	3-8-0	580,-	3-10-0	650,-	3-12-8	680,-	6-10-0	1345,-	
Décembre	320,-	150,-	155,-	180,-	175,-	570,-	3-10-0	600,-	3-12-6	660,-	3-16-0	750,-	6-10-0	1345,-	
1931 Janvier	320,-	150,-	155,-	180,-	175,-	500,-	3-9-6	600,-	3-12-3	660,-	3-15-8	750,-	6-0-0	1375,-	
Février	300,-	150,-	155,-	180,-	175,-	500,-	3-7-8	585,-	3-9-6	645,-	3-11-0	700,-	6-0-0	1375,-	
Mars	300,-	160,-	155,-	180,-	175,-	500,-	3-3-6	570,-	3-5-6	630,-	3-9-0	690,-	6-0-0	1375,-	
Avril	270,-	135,-	155,-	170,-	175,-	525,-	3-2-0	570,-	3-4-0	630,-	3-9-0	675,-	6-0-0	1375,-	
Mai	270,-	135,-	155,-	170,-	175,-	505,-	3-2-0	560,-	3-6-0	580,-	3-8-0	660,-	6-0-0	1375,-	
Juin	270,-	135,-	155,-	170,-	175,-	505,-	3-2-0	555,-	3-3-6	600,-	3-3-0	620,-	6-0-0	1375,-	
Juillet	270,-	135,-	140,-	165,-	145,-	510,-	3-3-0	560,-	3-4-0	605,-	3-7-0	630,-	6-0-0	1375,-	
Août	270,-	135,-	135,-	165,-	145,-	510,-	3-3-0	560,-	3-4-0	605,-	3-7-0	630,-	6-0-0	1375,-	
Septembre (*)	270,-	135,-	135,-	165,-	145,-	505,-	2-16-0	550,-	2-18-0	560,-	3-2-0	620,-	6-0-0	1375,-	
Octobre	270,-	127,50	135,-	155,-	145,-	505,-	2-14-0	545,-	2-15-0	555,-	3-2-0	580,-	6-0-0	1375,-	
Novembre	270,-	127,50	135,-	155,-	145,-	500,-	2-11-0	525,-	2-12-0	535,-	2-19-0	565,-	6-0-0	1375,-	
Décembre	270,-	127,50	135,-	155,-	145,-	500,-	2-9-0	505,-	2-11-0	515,-	3-0-0	540,-	6-0-0	1150,-	

(*) Depuis le 21 septembre 1931, date de la suspension de l'étalon-or en Angleterre, les prix en £ représentent des £-or.

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos						par kilo		par 26 (1)
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1929 Moyenne mensuelle	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	30,69	21,86	27,50
1930 Moyenne mensuelle	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94	25,94	13,85	24,-
1930 Septembre	107,82	76,84	81,14	82,77	54,27	66,60	25,28	14,-	27,11
Octobre	94,56	73,52	78,99	80,68	53,58	65,78	25,23	13,40	33,22
Novembre	88,84	71,64	79,78	78,61	54,25	66,32	25,77	12,75	35,64
Décembre	87,48	72,97	84,01	80,66	55,25	62,93	25,27	12,-	28,54
1931 Janvier	80,35	70,75	81,85	74,-	56,03	51,78	25,29	12,-	(1)0,96
Février	78,53	68,63	82,35	72,71	61,49	48,11	25,10	10,50	0,80
Mars	87,54	71,67	90,28	77,08	70,73	54,47	24,19	11,88	0,60
Avril	95,47	72,86	95,92	84,67	82,45	54,20	22,01	12,80	0,55
Mai	96,90	75,62	103,89	89,15	87,28	51,58	19,82	12,50	0,54
Juin	95,98	74,58	102,76	82,20	90,39	49,01	20,58	12,12	0,57
Juillet	95,64	73,35	100,42	78,72	74,89	(2)80,87	21,09	12,-	0,62
Août	87,46	69,89	90,01	77,45	35,77	82,47	21,43	11,44	0,68
Septembre	81,44	65,41	78,36	79,92	38,10	76,81	22,27	11,06	0,86
Octobre	70,35	65,48	81,90	82,39	38,53	70,07	21,12	10,80	0,98
Novembre	75,76	75,09	90,43	92,88	40,04	67,89	19,73	12,56	1,02

(1) A partir de janvier 1931, cotation par pièce.

(2) L'écart de prix provient de ce qu'il s'agit de produits de récoltes différentes.

SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES



Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	23-12-1930	10-12-1931	17-12-1931	22-12-1931
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	6.701.108	12.784.219	12.763.631	12.765.477
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	4.407.632	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.935.914	4.654.454	4.682.929	4.650.561
Avances sur fonds publics	57.901	159.068	308.837	309.969	294.669
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) ..	—	1.560.350	1.450.897	1.450.897	1.450.897
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	16.794.188	17.867.987	17.782.107	17.877.941
Comptes courants particuliers	88.333	851.231	1.488.424	1.529.688	1.445.735
Compte courant du Trésor	14.541	163.085	61.811	130.366	76.954
Total des engagements à vue...	1.152.636	16.808.504	19.418.222	19.442.161	19.400.630
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	66,00 %	65,84 %	65,65 %	65,80 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent » billons et divers.

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-5-1931	30-8-1931	31-7-1931	31-8-1931
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027
Devises-or sur l'étranger	28.768	41.102	38.991	38.861	35.690
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	424.692	459.159	380.287	333.842
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	190.401	196.018	256.380	301.616
Comptes courants	163.234	84.874	80.519	71.308	63.506
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	170.287	164.983	164.212	157.432
Créditeurs :					
A vue	222.030	338.242	316.417	322.931	330.720
A terme	68.465	152.985	188.245	177.447	180.897
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	48,23 %	48,50 %	48,65 %	48,73 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue o/o
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1929 Moyenne annuelle.	37.174.406	8.836.912	6.949.433	53.288	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35
1930 Moyenne annuelle	45.954.928	6.830.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18
1930 Octobre 10	49.448.031	6.567.842	4.696.946	23.050	19.074.550	2.886.498	73.968.455	18.394.474	53,54
Novembre 7	51.096.529	6.505.489	6.837.693	28.088	19.136.940	2.994.769	74.709.038	21.394.440	53,17
Décembre 5	52.351.980	6.912.167	7.068.559	33.168	19.166.531	3.000.147	75.839.195	22.421.267	53,28
1931 Janvier 9	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.808	53,54
Février 6	55.632.074	7.010.604	7.231.235	32.657	19.340.765	2.976.535	77.772.474	24.431.000	54,43
Mars 6	56.082.738	6.954.770	6.287.873	28.996	19.348.170	2.951.523	78.328.214	23.337.073	55,16
Avril 10	56.107.297	6.911.797	5.433.160	26.716	19.472.248	2.926.757	78.707.503	22.228.476	55,59
Mai 8	55.624.663	6.694.294	5.401.515	26.044	19.476.346	2.840.327	77.934.475	22.129.017	55,59
Juin 5	55.933.295	5.463.621	4.553.964	27.841	20.825.450	2.869.084	77.803.172	22.041.484	56,02
Juillet 3	56.228.693	6.945.695	4.270.056	22.519	18.825.962	2.891.803	78.609.675	20.971.382	56,47
Août 7	58.556.751	12.209.708	4.682.277	79.616	14.912.001	2.826.527	79.007.068	24.990.565	56,31
Septembre 4	58.567.719	14.818.272	4.468.041	1.844.897	11.237.707	2.817.336	78.927.433	25.637.998	56,01
Octobre 9	60.539.238	15.727.756	7.005.535	2.489.259	10.857.666	2.844.863	81.847.181	28.642.343	54,79
Novembre 6	67.580.594	13.374.307	6.846.478	899.566	10.165.562	2.864.936	82.794.909	30.178.140	59,82
Décembre 4	67.953.568	16.159.339	6.194.871	902.904	7.480.507	2.844.087	83.021.962	29.737.717	60,26

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1929 Moyenne annuelle.	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54,88
1930 Moyenne annuelle.	447.758	51.839	230.768	92.905	5.477	819.628	27.380	388	52,84
1930 Octobre 6	418.937	53.062	244.239	83.966	13.333	840.573	16.903	307	48,84
Novembre 10	451.001	49.630	250.659	85.137	—	837.498	18.713	170	52,66
Décembre 8	450.932	48.857	247.895	85.809	—	828.577	27.809	148	52,78
1931 Janvier 5	450.116	50.429	246.937	115.492	500	861.191	25.854	420	50,72
Février 9	474.574	48.406	244.838	81.226	—	813.101	45.175	97	55,29
Mars 9	477.701	47.515	223.835	82.266	—	824.345	24.043	123	56,30
Avril 7	480.105	44.385	212.019	120.166	—	852.402	24.564	248	54,73
Mai 4	485.674	45.543	223.260	131.966	—	898.105	22.161	288	52,76
Juin 8	488.609	45.457	224.987	95.104	—	852.874	39.068	163	54,77
Juillet 6	533.262	43.426	228.522	97.291	—	895.585	43.701	201	56,76
Août 10	669.049	60.915	229.929	91.227	11.730	941.161	171.999	55	60,10
Septembre 7	691.441	48.155	229.661	87.883	—	957.064	146.609	40	62,65
Octobre 5	822.872	146.166	102.061	114.526	—	1.070.195	150.985	75	67,38
Novembre 9	892.515	132.748	81.549	112.505	—	1.058.273	205.531	101	70,61
Décembre 7	930.782	86.946	84.545	109.826	—	1.031.089	198.946	272	75,70

Taux d'escompte } actuel : 3 %, depuis le 29 septembre 1931.
précédent : 2 %, depuis le 16 mai 1931.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1929 Moyenne annuelle.	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	302.297	114.360	39,7
1930 Moyenne annuelle.	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1930 Octobre 9	157.477	1.206	44.666	4.879	22.530	72.075	359.560	113.561	52,0
Novembre ... 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.428	59,4
Décembre ... 4	154.649	982	58.966	4.606	21.791	85.363	359.219	123.930	45,5
1931 Janvier 8	145.916	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3
Février 5	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,0
Mars 5	140.928	836	34.395	10.639	30.039	75.073	350.722	107.853	47,3
Avril 9	146.122	902	33.400	10.890	28.609	72.899	358.885	103.372	46,5
Mai 7	147.506	976	34.415	5.035	25.524	65.574	356.217	100.090	52,2
Juin 4	151.876	1.058	38.496	7.106	28.311	73.913	356.371	112.681	50,1
Juillet 9	164.619	1.192	31.826	7.102	27.837	66.765	359.258	115.265	57,7
Août 6	133.517	1.311	49.311	9.019	23.283	81.013	365.252	108.052	41,2
Septembre ... 10	135.895	1.312	51.146	8.291	27.743	87.180	353.931	127.189	45,8
Octobre 8	135.239	1.326	64.126	16.898	25.715	106.739	359.324	141.334	39,9
Novembre ... 5	120.690	1.219	57.826	10.751	32.090	100.667	358.857	121.023	31,4
Décembre ... 10	120.712	805	60.616	12.551	31.401	104.568	358.850	124.359	30,2

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 21 septembre 1931
précédent : 4.50 %, depuis le 30 juillet 1931.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Km.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle.	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50,78
1930 Moyenne annuelle.	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1930 Octobre 7	2.443.003	136.215	146.628	2.038.743	60.123	—	4.501.352	347.359	53,19
Novembre ... 7	2.180.009	219.185	167.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19
Décembre ... 6	2.190.277	536.922	148.259	2.000.162	75.733	66.360	4.439.589	344.410	57,01
1931 Janvier 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10
Février 7	2.244.110	198.402	178.367	1.802.299	66.200	23.170	4.084.240	270.805	56,08
Mars 7	2.285.393	189.424	166.163	1.842.293	84.608	44.070	4.144.808	301.308	55,66
Avril 7	2.343.644	165.605	143.228	1.975.360	155.219	48.500	4.377.850	332.848	53,27
Mai 7	2.369.868	169.281	175.099	1.686.307	146.546	21.130	4.076.736	332.741	57,58
Juin 6	2.299.930	112.956	176.965	1.709.450	69.876	54.510	4.079.250	270.471	55,47
Juillet 7	1.421.756	370.989	84.354	2.654.992	224.477	3.420	4.110.418	342.762	40,26
Août 7	1.365.024	307.211	60.395	3.462.726	187.630	116.470	4.375.601	780.581	32,43
Septembre ... 7	1.370.514	400.438	80.638	3.021.383	151.417	4.080	4.292.061	434.105	37,47
Octobre 7	1.219.268	141.540	78.857	3.888.054	167.559	40.410	4.522.918	500.463	27,09
Novembre ... 7	1.101.298	160.650	93.841	3.830.091	112.268	30	4.541.599	398.903	25,54
Décembre ... 8	1.005.116	170.466	122.246	3.881.417	190.882	22.430	4.591.576	415.950	23,18

Taux d'escompte { actuel : 7 %, depuis le 10 décembre 1931.
précédent : 8 %, depuis le 2 septembre 1931.